

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 55—No 38 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 4 JANVIER 1968 PRIX 10c

Que sera 1968?

D'après certains correspondants du réseau anglais de Radio-Canada, il paraît que ça n'ira pas mieux qu'en 1967! Peut-être qu'ils sont de prudents interprètes des évènements mondiaux, mais, pour notre part, nous espérons qu'ils se trompent.

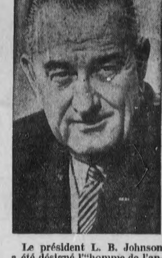
Il est vrai que les hommes, trop souvent englués dans leurs passions et leurs appétits indisciplinés, gâchent leur propre existence et celle de leurs voisins. C'est le prix qu'ils paient quand ils se croient libres alors qu'ils sont à peine libérés.

Cependant, ce début d'année nous remet en face d'une autre réalité, plus profonde et infiniment supérieure à l'homme: la présence du Dieu Providence et Sauveur. D'aucuns, de nos jours, n'aiment peut-être pas qu'on en parle. Ils préfèrent se créer eux-mêmes et bâtir le monde sans Lui. Nous ne voudrions pas les déranger dans leur conviction, si vraiment conviction il y a.

Mais aux autres, à ceux qui croient ou qui cherchent à s'accrocher à Quelqu'un, nous disons: 1968 sera un progrès, un pas de plus vers la vraie Paix, celle du coeur autant que celle des nations, encore plus que l'année dernière, si nous consentons "à construire la maison" (Ps. 127) avec le Seigneur des cieux et de la terre. Tout ne sera pas nécessairement facile, mais notre bonheur n'en sera pas moindre.

Bonne Année!

J.-P. Aubry



Le président L. B. Johnson a été désigné l'"homme de l'année" par la revue Time. Il semble bien que ce choix se base plus sur les peines et les déboires du président américain que sur ses succès. Il est fort probable que le président Johnson céderait volontiers cet honneur discutable!

Croissance économique au Manitoba en 1967

La croissance économique du Manitoba en 1967 a été plus considérable que celle de tout le pays, pris dans son ensemble. De plus, les nouveaux projets inaugurés au cours des derniers 12 mois jettent les bases d'une croissance accélérée pour les années à venir. C'est ce qu'a déclaré l'hon. Sidney Spivak, C.R., ministre de l'industrie et du commerce.

Selon lui, ces progrès furent réalisés en dépit de l'incertitude créée au cours de l'année par la situation économique nationale et internationale, dont tout le pays s'est ressenti.

"La réduction de la demande, dit-il, a eu des répercussions sur certaines industries et a entraîné certains débauchages dans notre province". "Cette situation n'était pas propre uniquement au Manitoba. En effet, la diminution d'activité dans le domaine du transport et de la production de matériaux de construction n'a fait que refléter les changements survenus dans l'économie nationale. Malgré cela, le Manitoba a progressé considérablement en 1967".

Un aspect important de la situation manitobaine en 1967 a été l'accroissement de sa population. Au premier janvier 1967, elle se chiffrait à environ 959,000. Dix mois plus tard, le 1er octobre, elle s'élevait à 966,000 — une augmentation moyenne de 700 personnes par mois. Le taux d'émigration a même diminué de 50 pour cent.

"Dans le même intervalle, grâce au programme d'immigration du gouvernement, 8,000 nouveaux habitants sont venus s'établir dans la province au cours des dix premiers mois de l'année — soit près du double des immigrants reçus pendant la même période en 1966.

"Un niveau élevé d'activité a permis en 1967 le plein usage des effectifs ouvriers du Manitoba. En août, le chômage tombait à 1.3 pour cent, contre 1.6 pour cent pour la même date l'année précédente. Pendant les 9 premiers mois de 1967, le nombre des employés en usine était de 2 pour cent plus élevé que l'année précédente. L'augmentation s'est fait sentir surtout dans les usines de machinerie et d'équipement de transport, dans les abattoirs et les établissements de salaison.

"Le rendement provincial brut devrait atteindre environ $2.8 billions, soit une augmentation de 6 pour cent sur 1966.

"On s'attend à ce que les produits manufacturiers représentent 36 pour cent du rendement total et que leur valeur dépasse $1 billion. On prévoit, au total, un montant de $1,014 million, 3 pour cent de plus qu'en 1966. Cette augmentation mérite d'être soulignée, car elle est de 50 pour cent supérieure au taux d'accroissement dans l'industrie manufacturière de 1967 pour le Canada tout entier.

"Au cours des 10 premiers mois — jusqu'en octobre 1967 — le Manitoba accusa la deuxième plus haute augmentation annuelle de toutes les provinces, en particulier dans l'industrie de la fabrication des appareils électriques, du bois, de l'équipement de transport, et dans les pâtes et papier.

"Au début de 1967, la somme des investissements de capital et des réparations était d'environ $956 millions, soit 11 pour cent de plus sur l'année précédente, ce qui mettait le Manitoba au deuxième rang de toutes les provinces du Canada. On prévoyait également que $563 millions seraient consacrés à la construction, soit 11 pour cent de plus qu'en 1966. On s'attendait, au début de l'année, à un investissement de $733 millions pour de nouvelles entreprises, autres que celles de réparations; une révision faite vers le milieu de l'année portait ce chiffre à $769 millions. Il est évident qu'au Manitoba l'activité économique ne faiblit pas.

"Jusqu'à la fin de septembre, les ventes au détail avait augmenté de plus de 10 pour cent par rapport à la même période en 1966 — l'augmentation la plus considérable de toutes les provinces. On s'attend à ce que le commerce au détail pour 1967 atteigne les $1,106 million.

"Au début de cette nouvelle année, les conditions incertaines qui prévalent permettent difficilement de prévoir le progrès économique du Canada en 1968. Certains projets clés et l'optimisme à toute épreuve des hommes d'affaires du Manitoba permettent de croire dans le progrès de l'économie de la province.

"Le Nord manitobain entre dans une période d'activité sans précédent. L'exploitation hydro-électrique du fleuve Nelson, au chiffre d'un billion de dollars, achève sa première étape. Inco de Thompson agrandit ses installations pour $100 millions. D'autres importants projets d'exploitation des ressources naturelles créeront de nouveaux emplois et augmenteront de façon considérable la productivité de la province. Tels l'usine de produits chimiques à Brandon ($8 millions), deux nouvelles distilleries à Gimli et Minnedosa ($14 millions) et le complexe commercial du centre de Winnipeg ($40 millions).

"L'accroissement sensible dans la production de l'acier et la fabrication d'autobus, de machines, de câbles et fils d'acier et de vêtements prouve bien le dynamisme des industries existantes. Le Manitoba peut donc faire face à la nouvelle année avec confiance et optimisme."

Epuration des eaux vannes à St-Boniface et à St-Vital

OTTAWA — L'honorable M. Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants, a annoncé que l'Etat fédéral vient de consentir un prêt de $480,000 à la Municipalité du Grand Winnipeg pour la réalisation d'un programme d'épuration des eaux vannes à St-Boniface et à St-Vital.

Ce prêt, qui est accordé pour 30 ans aux termes de la Loi nationale sur l'habitation moyennant un intérêt de 6⅜ pour cent, a été calculé d'après le coût total, estimé à $720,000.

Cette aide pécuniaire facilitera l'installation d'un égout collecteur d'un diamètre de 54 ou de 60 pouces suivant l'endroit et d'environ 9,727 pieds de long. Le total des prêts accordés jusqu'ici par le gouvernement fédéral pour l'exécution des programmes d'épuration des eaux vannes s'élève à $14,831,344.

A condition que les travaux soient terminés pour le 31 mars 1970, la SCHL renoncera au remboursement de 25 pour cent du principal du prêt LNH et de 25 pour cent de l'intérêt qui se sera accumulé à la date de l'achèvement de cet ouvrage.

Le 6 janvier 1968 ne sera pas fête d'obligation pour les Catholiques de la plupart des diocèses du Canada, dont ceux du Manitoba. Cette dispense ne vaut que pour cette année.

La meilleure nouvelle de 1967

D'après un sondage de la Presse canadienne, la visite du général de Gaulle demeure la meilleure nouvelle de l'année.

Son cri "Vive le Québec libre", lors de sa visite de bonne entente au Canada, en juillet dernier, a provoqué une tempête dans le pays, attirant au général une protestation du premier ministre, M. Lester B. Pearson. Le visiteur, annulant son voyage à Ottawa, a regagné alors son pays.

Selon les éditorialistes canadiens, il s'agit là de la nouvelle de l'année au Canada. La presse est également unanime à estimer que le président français a défrayé une bonne partie des manchettes de l'année, car il ne s'est pour ainsi dire passé aucune semaine où les déclarations controversées du général n'ont occupé la scène internationale.

L'incident de Gaulle s'est donc classé en première place des manchettes par une demi-douzaine de voix, surpassant même l'Expo 67 de Montréal, plus réussie qu'aucun citoyen n'osait l'escompter.

Bien loin derrière en troisième place, arrivent les célébrations de l'année du Centenaire de la Confédération auxquelles participait tout le pays.

Nouvelles mondiales

Sur la scène mondiale, l'événement numéro un est sans contredit, pour les éditorialistes canadiens, la guerre du Moyen-Orient. En six jours, au mois de juin dernier, les forces israéliennes détruisaient l'aviation de quatre pays arabes, écrasaient les armées de trois d'entre eux et occupaient un territoire quatre fois plus grand que le seul pays d'Israël.

Cette guerre a été le choix des journalistes canadiens dans une proportion trois fois plus importante que la greffe du coeur effectuée récemment sur un homme, succès médical incontesté malgré la mort du patient. Louis Washkansky, qui s'est acquis lui aussi une réputation mondiale, se mourait d'une affection cardiaque incurable dans un hôpital du Cap quand on lui a greffé le coeur d'une jeune fille morte des suites d'un accident d'automobile. Le patient est mort 18 jours après l'opération d'une série de complications physiologiques, mais le nouveau coeur a battu jusqu'à la fin.

En Grande-Bretagne, la dévaluation de la livre sterling a pris la troisième place, avec l'accident du Torrey Canyon, pétrolier de 61,263 tonneaux qui s'échouait en mars sur des récifs de la côte anglaise du sud-ouest. Avant que les avions britanniques aient pu détruire le vaisseau, des milliers de tonnes de pétrole brut s'étaient répandues sur les grèves britanniques, polluant la région dans un rayon de 120 milles.

Ce choix de manchettes est l'oeuvre de journalistes travaillant pour des journaux membres de la Presse Canadienne, de même que des postes de radio et télévision desservis par la Broadcast News Ltd., filiale de la Presse canadienne.

Manchettes canadiennes:

1—La visite du président de Gaulle.

2—L'Expo 67.

3—Le Centenaire.

4—Le 14 décembre, annonce de la démission prochaine de M. Lester B. Pearson comme premier ministre et comme chef du parti libéral, et le 9 septembre, l'accession de M. Robert Stanfield au poste de chef du parti progressiste conservateur.

5—La montée continue du mouvement séparatiste au Québec.

6—La décision de la Cour suprême du Canada, prise par huit membres contre un, d'entériner la condamnation de Steven Truscott, accusé en 1959, à l'âge de 14 ans, du meurtre sexuel d'une fillette de 12 ans.

Manchettes mondiales:

1—Guerre du Moyen-Orient.

2—Greffe du coeur sur Washkansky.

3—Dévaluation de la livre sterling et affaire du Torrey Canyon.

4—Guerre du Vietnam.

5—Emeutes raciales aux Etats-Unis.

6—La mort de trois astronautes américains, survenue le 27 janvier à bord de la capsule Apollo 1 et, le 24 avril, la mort d'un cosmonaute soviétique au moment de l'atterrisage de Soyouz 1.

Grandes décisions en perspective

QUEBEC — "L'année 1968 nous dira dans quelle mesure il sera possible de construire ce pays dont nous rêvons depuis longtemps. Pour nous et nos partenaires, ce sera l'année des grandes décisions,"

C'est ce qu'affirmait le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, dans son message du nouvel an:

"Au moment de franchir le seuil d'une nouvelle année, il convient de remercier d'abord la Providence pour tout ce qu'elle nous a permis d'accomplir ensemble au cours des douze derniers mois.

"Pour nous du Québec, l'année 1967 aura été particulièrement marquée par le succès retentissant de l'Exposition Universelle de Montréal. Sans en revendiquer pour elle seule tout le mérite, la population québécoise est justement fière de ce succès, auquel elle a si largement contribué par son ingéniosité, son enthousiasme, sa joie de vivre et la qualité exceptionnelle de son accueil.

"L'Expo 67 nous a appris beaucoup de choses, tant sur nous-mêmes que sur les autres. Elle a été l'illustration saisissante de ce que peuvent deux communautés culturelles qui conjuguent leurs efforts et leurs ressources dans l'accomplissement d'un grand dessein. Elle nous a fait découvrir quel merveilleux pays pourrait être un Canada résolument binational, fondé sur l'égalité et l'amitié, largement ouvert à tous les courants économiques et culturels de deux continents, carrefour privilégié des civilisations les plus riches et les plus dynamiques du monde contemporain.

"L'année 1968 nous dira dans quelle mesure il sera possible de construire ce pays dont nous rêvons depuis si longtemps. Pour nous et pour nos partenaires, ce sera l'année des grandes décisions.

"Quoi qu'il arrive, le Québec ne saurait renoncer à sa vocation particulière ni aux responsabilités qui lui incombent comme foyer principal de la nation canadienne-française. Politiquement et économiquement, le Québec sera toujours conscient d'être partie intégrante de l'Amérique du Nord. Culturellement, il éprouvera toujours le besoin de se solidariser avec la France et les autres pays francophones.

"Tel est le sens d'un destin qui nous est tracé par quatre siècles d'histoire et que nous voulons réaliser en parfaite harmonie avec tous les groupes qui cohabitent avec nous. Unir n'est pas uniformiser et il ne sera demandé à personne de renoncer à sa personnalité pour participer à la construction du Québec moderne. Dans un édifice bien conçu, la pierre reste la pierre, l'acier reste l'acier et le verre reste le verre; c'est de l'agencement de tous ces matériaux que résultent la force et la splendeur de l'ensemble."

Les Oblats et les missions perdent un aide précieux

Le 26 décembre dernier, est décédé subitement au Noviciat des Pères Oblats, St-Norbert, le Frère Jean-Baptiste Lacasse, Oblat de Marie Immaculée. Il était âgé de 67 ans.

Les funérailles eurent lieu au Juniorat de la Ste-Famille le jeudi 28 décembre, en présence d'une nombreuse assistance d'Oblats, Pères et Frères, venus de tous les coins de la Province, et de représentants de plusieurs communautés religieuses de St-Boniface. Etaient également présents des proches parents du défunt, dont ses frères, le R. P. Engelbert, S.J., de Québec, et Gaëtan, de St-Jérôme, et sa soeur, Mme O. Lalande, également de St-Jérôme, P.Q.

La concélébration de la messe des funérailles fut présidée par Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., archevêque de Le Pas-Keewatin. Il était accompagné des RR. PP. Engelbert Lacasse, S.J., Arthur Lacerte, O.M.I., provincial des Oblats, Omer Robidoux, O.M.I., Hilaire Gagné, O.M.I., et Charles Ruest, O.M.I., qui fit l'homélie.

Le Frère Lacasse était né à St-Jérôme, P.Q., le 28 septembre 1900. En 1929, il entrait au Noviciat des Oblats à St-Laurent, Man., et y faisait profession religieuse à titre de frère oblat le 8 mai 1931. Après onze années comme responsable des travaux au Noviciat de St-Laurent, le Frère Lacasse fut envoyé à l'Ecole résidentielle indienne de Lestock, Sask. Ce ne fut que le début d'une vie très active comme constructeur, mécanicien, instructeur de métiers, et homme à tout faire, à St-Philippe et à Marieval, en Saskatchewan, à Sandy Bay et à Fort Alexandre, au Manitoba, sans compter les nombreux services qu'il devait rendre par ci par là, selon l'urgence et les nécessités. En 1960, il était nommé au Noviciat des Oblats à St-Norbert d'où il devait diriger les travaux d'ameublement de la Villa Maria et des nouvelles classes du Juniorat de la Ste-Famille. De plus, il s'occupait d'initier les jeunes frères au secret des divers métiers qu'il avait lui-même appris à maîtriser. Entretemps, au cours des mois d'été, il devait diriger la construction de trois églises ou résidences de missionnaires.



Frère J.-B. Lacasse, O.M.I.

$500,000 pour participer aux Jeux Olympiques

L'Association Olympique Canadienne espère recueillir $500,000 l'an prochain pour assurer la participation canadienne aux Jeux Olympiques de 1968.

Le Canada sera représenté par une équipe de 75 athlètes aux Jeux d'Hiver à Grenoble en France, du 6 au 18 février, et par une équipe d'environ 140 athlètes aux Jeux d'Eté, à Mexico, du 12 au 27 octobre.

M. Worrall a mis en valeur la contribution positive des Jeux envers la compréhension mutuelle des nations. "Ici au Canada, où nos deux cultures fondatrices, et même d'autres, sont souvent en conflit, la participation offre des bénéfices particuliers. Aussi, quoique nous nous considérions souvent une nation de sportifs, plusieurs études démontrent que notre conditionnement physique laisse à désirer" a-t-il ajouté.

M. Worrall a fait remarquer qu'à la suite de l'indifférence des Canadiens au cours des Olympiades passées, cette campagne de souscription sera accompagnée d'un programme d'information pour développer un enthousiasme populaire pour l'équipe Olympique du Canada en 1968.

M. Worrall a souligné l'expérience du premier Canadien à remporter une médaille d'or. C'est en 1904, aux Jeux Olympiques de St-Louis, au Missouri, que M. Etienne Desmarteau a remporté la médaille d'or pour le lancer du marteau de 56 livres.

A l'époque, il se vit refuser un congé par son employeur, la police de Montréal. Quoique marié, M. Desmarteau remit sa démission. Sans emploi, sans aucune aide officielle, il se rendit à St-Louis de sa propre initiative. A son retour, grâce à sa victoire, il parvint à se faire ré-engager comme constable.

"Nous avons beaucoup évolué depuis l'époque d'Etienne" a ajouté M. Worrall. "Il n'aurait plus maintenant à faire face aux difficultés d'il y a 60 ans. Les fédérations sportives et l'AOC font tout en leur possible pour aider les athlètes du calibre de M. Desmarteau."

Mais le Canada a encore beaucoup de chemin à faire avant d'atteindre le niveau d'aide financière et d'appui public que reçoivent les équipes Olympiques de pays comme les Etats-Unis, la Grande Bretagne et l'Union Soviétique.

L'AOC a annoncé que ses besoins financiers avaient enfin été reconnus. La compagnie Kraft Foods Limited de Montréal a entrepris de contribuer jusqu'à $50,000 au Fonds Olympique Canadien et ce de manière à promouvoir l'enthousiasme Olympique auprès du public.

Au cours d'un programme qui a été institué, la compagnie Kraft remettra au Fonds Olympique Canadien $1.00 pour 50 étiquettes Kraft déposées dans les magasins d'alimentation du Canada. La compagnie continuera ce programme jusqu'à concurrence de $50,000.

"La compagnie Kraft a donné l'exemple. Nous espérons maintenant que d'autres compagnies feront de même car nous avons beaucoup besoin de leur aide financière et de leur appui" a ajouté M. Worrall.

Faisant appel à la fierté nationale de tous les Canadiens, M. Worrall a ajouté que cette année nous avons prouvé au monde entier que nous sommes une nation adulte, capable d'initiative et d'imagination.

"Mais," a-t-il ajouté, "avons-nous réussi à nous convaincre nous-mêmes, ou plusieurs d'entre nous croyent-ils toujours que nous avons été tout simplement chanceux?" Que pourrons-nous dire à ceux qui nous représenteront aux Jeux Olympiques? Serons-nous capables de leur assurer notre entier appui?"

"Nous croyons fermement que notre programme permettra à autant de nos athlètes qui en seront dignes de participer aux Olympiades de 1968 sachant que tous les Canadiens les encouragent de tout coeur" a aussi dit M. Worrall.



Orgueil et participation, M. James Worrall, C.R., président de l'Association Olympique Canadienne, a déclaré que nos athlètes Olympiques méritent l'appui de tous les Canadiens. L'Association a lancé une campagne de souscription de $500,000 pour envoyer notre plus grande équipe aux Jeux de 1968 et pour développer le mouvement Olympique. La compagnie Kraft Foods Limited a offert son aide immédiate en lançant une campagne nationale d'étiquettes. La photo prise lors du début de la campagne nous montre dans l'ordre habituel: MM. O. E. Swain, président de la compagnie Kraft; Pierre St-Jean, haltérophile, James Worrall et Bob Kay, avironneur.

La Riposte

La peine de mort

Récompense ou châtiment. L'appel à la délectation ou la menace de douleur. Celui qui les contrôle obtient ainsi une domination étonnante sur la gente animale. Et l'homme, de tout temps, a su profiter de ces armes. Les bêtes hostiles ont fui devant l'épouvantail, le bruit des tam-tams ou la menace des armes humaines. Ou encore elles se sont laissées avoir par l'appât que leur a tendu le chasseur. Quant aux animaux qu'il a voulu exploiter, l'homme a su les dresser usant alternativement de douceur lorsqu'elles se pliaient à sa volonté, et de courroux lorsqu'elles se refusaient à lui.

Récompense ou châtiment. Tels sont les instruments que manipulent les hommes de science qui veulent ravir à l'animal les secrets de sa nature, de ses potentiels cachés. Mis dans une pièce "meublée" de trois boites, le chimpanzé verra l'appât — la banane — accrochée au plafond hors de sa portée. L'objet de convoitise le contraint à une activité ingénieuse: entasser l'une sur l'autre les boites éparses pour prendre sa récompense. Dans une cage où brille une lumière aveuglante, le jeune rat devra apprendre à dresser un levier pour échapper à ses tourments.

Délectation ou douleur. Ces deux moyens que possèdent les animaux pour explorer le monde dans lequel ils vivent, pour s'y adapter et survivre, permettront donc à celui qui saura en bien user de façonner selon son bon désir — compte tenu des capacités de chaque bête — le caractère de l'animal. C'est ce qu'ont manifesté, entre autres, les expériences entreprises au début du siècle par le psychologue russe Ivan Pavlov. Un chien mis sur une plaque de métal dut subir de légers chocs électriques en entendant simultanément le timbre d'une sonnerie. Cette expérience ayant été répétée maintes fois, on activa la sonnerie sans l'accompagner du courant électrique. Et l'animal réagit tout comme s'il subissait le choc. Son caractère se trouvait altéré, transposant à une sonnerie inoffensive l'effet douloureux du courant électrique. De la même façon Pavlov habitua un chien à recevoir son plat de nourriture et à entendre simultanément le son d'une clochette. Après quelque temps on fit sonner la clochette sans pour autant apporter le repas du chien. Et le chien salivait quand même. L'éveil de la délectation, effet propre à la nourriture, se transposait subrepticement dans le son d'une banale clochette.

Et l'homme dresse des bêtes; en fait fuir d'autres.

Récompense et châtiment: sont-ils exclusifs à nos rapports avec la bête?

Mais justement la mère cajole ou menace son enfant, lui donne des sucreries ou des fessées. Et les deux ont part à la formation du caractère de cet homme en herbe. L'excès de récompenses produit l'enfant gâté, insupportable par qui que ce soit. L'excès de châtiments produit l'enfant refoulé, triste. C'est donc par l'exploitation sereine des sensibilités — plaisir ou douleur — de l'enfant que le jugement droit des parents devra s'imprégner dans les actions irréfléchies de celui-ci. Car il lui faut un principe directeur de son agir; et il n'est pas suffisamment en mesure d'apprécier par lui-même les raisons, les motifs de telle activité plutôt que de telle autre.

Récompense et châtiment sont employés auprès des esprits faibles ou mercenaires. Il est des gens qui n'ont de loyauté qu'envers le confort ou les richesses ou les honneurs. Et celui qui les leur offrira ou qui menacera de les leur ravir sera maître de leur vie. Mais advienne la chute de ce maître, son renversement par un plus fort, un plus riche, et voilà que ces petits esprits se rallient à leur nouveau chef.

Mais sont-ce là les significations réelles et ultimes des mots récompense et châtiment lorsqu'appliqués à l'héroïsme et à la vilenie? Le héros est-il celui qui a recherché la récompense? Le criminel, celui qui fuit le châtiment? Le bon citoyen, celui qui agit par crainte d'une punition ou dans l'espoir d'un gain?

Les hommes sont-ils des jouets aptes à prendre la forme que lui destineront les mains habiles d'hommes d'Etat? La société sera-t-elle régie par le contrôle mécanique des égoïsmes? Sommes-nous des "hommes de Pavlov"?

Quelle est la récompense des hommes envers leurs égaux? Est-elle le prix de l'effort? Mais alors qui serait assez débile pour mettre sa vie en danger, dans l'espoir de gagner deux pouces de tissu avec un morceau de métal au bout? Quelle médaille pourra consoler une mère ou une épouse de la mort d'un fils ou d'un mari? Ni pour lui-même, ni pour sa succession, un soldat ne voudra affronter la mort en échange d'une mention honorable... si celle-ci est le salaire de son acte.

Il est des gestes que posent les hommes par le seul savoir que l'acte est de valeur, est un devoir. Et la plus grande récompense que peuvent leur rendre leurs concitoyens est de reconnaitre par leur jugement à eux la valeur réelle de ce qui fut accompli. L'acte fut gratuit. Sinon il serait mercenaire. Et la reconnaissance en est une suite tout aussi gratuite. Elle est admiration et non achat.

Telle est la récompense des hommes. Elle diffère du tout au tout de la "récompense" offerte à l'animal. Elle est jugement de valeur et repose donc sur tout l'ordre des valeurs d'une société ou communauté.

Et c'est à cette lumière que sera aussi reconnu le châtiment chez les hommes. L'homme a comme guide de son agir une raison qui assurera son succès d'homme, en autant que son jugement sera droit. Et c'est le jugement, que l'on espère droit, de la société qui entretient l'esprit dans lequel les citoyens pourront vivre dans la paix, dans le bonheur. En conséquence, la reconnaissance par la communauté de la valeur d'actions données permet à cet esprit sain de vivre et de se renforcer. Mais de même le jugement des hommes dans une société devra-t-il censurer avec un sérieux proportionnel les actions qui s'éloignent des valeurs réelles. Et ce n'est qu'en autant que l'on vivra dans un milieu qui prise le bien et déteste le mal que l'on pourra, avec une certaine aisance, développer nos talents personnels.

Tel est le châtiment chez les hommes: la reconnaissance de la libre perversion d'un jugement — moteur et guide de toute l'activité d'un être humain — et donc la sanction portée contre ce dérogement fondamental de ce qui assure la prospérité, la paix, la sécurité, le bonheur des hommes. Le châtiment n'est pas contrainte: il est jugement d'iniquité.

Celui qui agit avec héroïsme se distingue par le bon et libre exercice de ses talents. Et la reconnaissance de l'héroïsme est une marque en faveur du bon jugement d'une société. Celui qui agit délibérément à l'encontre du bien d'autrui et de soi-même mérite le blâme, l'absence duquel sera la marque de la déchéance plus ou moins accentuée de la société.

Ce serait méconnaitre et injurier les hommes de croire que la question de la peine capitale peut être débattue autour du point de sa valeur de dissuasion au crime. Elle n'a aucun rapport avec la bravade ou la lâcheté du criminel, mais regarde au contraire la valeur que l'on accorde à la vie humaine et la ténacité que l'on met à la promotion de cette valeur. C'est là seulement que prend racine toute la discussion, et il est donc certain que si la vie d'un homme possède le caractère sacré que lui a donné le christianisme, il existe peu de crimes plus horribles que celui de lui porter atteinte. Un tel crime, selon le jugement droit de l'honnête homme ne peut que mériter le pire des châtiments: la perte de ce que l'on a soi-même foulé aux pieds, la vie, droit dont s'est destitué le criminel par la négation qu'il en a lui-même faite.

Il reste un aspect à considérer: la clémence des hommes. Cette clémence peut répondre à une plus grande charité des hommes. Si elle peut s'exercer sans détriment envers le bien commun, elle pourra certes être noble. Mais alors il ne s'agira pas de négation d'un châtiment justifié, mais bien d'une surabondance d'amour qui puisse toucher en leur coeur même tous les citoyens, afin que la société voit un essor de sainteté et non de décadence, c'est-à-dire d'un plus grand don et respect, et non d'un plus grand égoïsme et désintéressement envers autrui.

C'est à cette lumière que ce problème devrait être repris, et non au niveau de la bestialité humaine où on l'a trainé trop souvent ces derniers temps.

Georges Allaire.

P.S.—Je regrette que Mme Ayotte (et peut-être d'autres lecteurs et lectrices de La Riposte) ait mécompris la signification de mon article du 14 décembre. J'accepte d'emblée les principes qu'elle présente, et lui demande de bien vouloir relire mon propre texte, particulièrement les trois derniers paragraphes, le restant n'étant qu'un développement à l'absurde d'une argumentation spécieuse.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage

ABC

Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL

Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire



Ce dessin qui fait allusion à la traditionnelle fête des Rois, l'Epiphanie, a été fait par une infirme qui se sert de sa bouche pour peindre et dessiner. Il s'agit de Mlle Terese Jast qui est élève d'"Ellen Douglass School Association for Physically Handicapped Children", située à 700, avenue Elgin, Winnipeg.

L'appel de Paul VI pour une journée de la paix

Voici le texte intégral du message de paix de Paul VI, rendu public à Rome le 15 décembre par le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et président de la Commission "Justice et Paix" de l'Eglise catholique. Ce message, avait précisé le cardinal Roy au cours d'une conférence de presse, a été remis aux responsables religieux et politiques du monde entier. Il garde plus que jamais son actualité.

A tous les hommes

Nous nous adressons à tous les hommes de bonne volonté pour les exhorter à célébrer la "Journée de la paix", dans le monde entier, le premier jour de l'année civile, 1er janvier 1968. Notre désir serait qu'ensuite, chaque année, cette célébration se répétât, comme un souhait et une promesse, à l'ouverture du calendrier qui mesure et décrit le chemin de la vie humaine dans le temps. Nous voulons voir la paix, avec son juste et bienfaisant équilibre, dominer le déroulement de l'histoire à venir.

Nous pensons que cette proposition interprète les aspirations des peuples, de leurs gouvernants, des organisations internationales qui s'emploient à conserver la paix dans le monde; des institutions religieuses, qui ont tant d'intérêt à voir la paix sauvegardée; des mouvements culturels, politiques et sociaux qui font de la paix leur idéal; de la jeunesse, qui saisit avec une plus vive perspicacité les voies nouvelles de la civilisation, orientées vers son développement pacifique; des hommes sages, qui voient combien la paix est aujourd'hui à la fois nécessaire et menacée.

La proposition de consacrer à la paix le premier jour de l'année nouvelle ne se présente donc pas, dans Notre idée, comme exclusivement religieuse et catholique; elle voudrait trouver l'adhésion de tous les vrais amis de la paix, comme s'il s'agissait d'une initiative qui leur est propre; elle devrait s'exprimer dans des formes libres, conformes au caractère particulier de chacun de ceux qui comprennent combien est beau et important, dans le concert varié de l'humanité moderne, l'accord de toutes les voix dans le monde pour exalter ce bien fondamental qu'est la paix.

L'Eglise catholique, dans un esprit de service et d'exemple, veut simplement "lancer l'idée". Elle espère que celle-ci non seulement rencontrera le plus large acquiescement du monde civilisé, mais trouvera partout de multiples et habiles promoteurs, capables d'imprimer à la "Journée de la paix", qui se célébrera au seuil de chaque année nouvelle, le caractère sincère et fort d'une humanité consciente et affranchie de la triste fatalité des conflits armés, sachant imprimer à l'histoire du monde un plus heureux déroulement dans l'ordre et la civilisation.

L'Eglise catholique aura soin d'inviter ses fils à célébrer la "Journée de la paix" avec les expressions religieuses et morales de la foi chrétienne; mais elle estime de son devoir de rappeler à tous ceux qui voudront saisir l'occasion de cette "Journée" quelques points qui doivent la caractériser, et avant tout la nécessité de défendre la paix des périls qui sans cesse la menacent: péril de la survivance des égoïsmes dans les rapports entre nations; périls des violences, auxquelles certaines populations peuvent se laisser entrainer, poussées par leur désespoir de ne pas voir reconnu et respecté leur droit à la vie et à la dignité humaine; péril — terriblement accru aujourd'hui — du recours aux redoutables armements exterminateurs dont disposent certaines puissances, qui y emploient d'énormes moyens financiers, dont l'emploi suggère de bien tristes réflexions quand on songe aux graves nécessités qui entravent le développement de tant d'autres peuples; péril de croire que les controverses internationales ne peuvent se résoudre par les voies de la raison, à savoir par des pourparlers fondés sur le droit, la justice et l'équité, mais seulement au moyen des forces qui sèment la terreur et le meurtre.

La paix se fonde subjectivement sur un esprit nouveau, qui doit animer la vie en commun des peuples, sur une mentalité nouvelle concernant l'homme, ses devoirs et ses destins. Un long chemin est encore nécessaire pour rendre universelle et opérante cette mentalité; une nouvelle pédagogie doit éduquer les nouvelles générations au respect réciproque des nations, à la fraternité des peuples, à la collaboration des différentes populations entre elles, en vue également de leur progrès et de leur développement. Les organismes internationaux institués dans ce but doivent être soutenus par tous; il faut qu'ils soient mieux connus, et dotés d'autorité et de moyens adaptés à leur grande mission. La "Journée de la paix" doit rendre honneur à ces institutions et entourer leur action de prestige, de confiance et de ce sentiment d'attente qui doit tenir éveillé en elles le sens de leurs très graves responsabilités et rendre forte la conscience du mandat qui leur a été confié.

Que l'on se souvienne d'une chose: la paix ne peut être basée sur une fausse rhétorique de paroles, qui sont bien reçues parce qu'elles répondent aux profondes et authentiques aspirations des hommes, mais qui peuvent aussi servir, et ont malheureusement parfois servi, à cacher le vide d'un véritable esprit et de réelles intentions de paix, quand ce n'est pas à couvrir des sentiments et des actions de domination cu des intérêts de parti.

De même, on ne peut légitimement parler de paix quand on ne reconnait et ne respecte pas les solides fondements de celle-ci: la sincérité, la justice et l'amour dans les rapports entre les Etats et, au sein de chaque nation, entre les citoyens entre eux et avec leurs gouvernants; la liberté, des individus et des peuples, dans toutes ses expressions, civiques, culturelles, morales, religieuses; autrement ce n'est pas la paix qu'on aura — même si, par aventure, l'oppression est capable de créer un aspect extérieur d'ordre et de légalité — mais la germination continuelle et incoercible de révoltes et de guerres.

C'est donc à la paix véritable, à la paix juste et équilibrée dans la reconnaissance sincère des droits de la personne humaine et de l'indépendance de chaque nation, que Nous invitons les hommes sages et forts à consacrer cette Journée.

Il faut souhaiter enfin que l'exaltation de l'idéal de la paix ne favorise pas l'inertie de ceux qui craignent d'avoir à donner leur vie au service de leur pays et de leurs frères, quand ceux-ci sont engagés dans la défense de la justice et de la liberté, mais qui cherchent seulement à fuir les responsabilités et les risques nécessaires à l'accomplissement des grands devoirs et des entreprises généreuses. Le mot paix ne signifie pas pacifisme, il ne cache pas une conception lâche et paresseuse de la vie; il proclame au contraire les plus hautes et universelles valeurs de la vie: la vérité, la justice, la liberté, l'amour.

Et c'est pour la défense de ces valeurs que Nous les plaçons sous l'étendard de la paix et que Nous invitons hommes et nations à élever, à l'aube de l'année nouvelle, cet étendard qui doit guider le navire de la civilisation, à travers les inévitables tempêtes de l'histoire, au port de ses plus hautes destinées.

Aux catholiques

A vous, Vénérables Frères
dans l'épiscopat,
A vous, Fils et Fidèles
très chers de notre sainte
Eglise catholique,

Nous vous adressons l'invitation dont Nous venons de donner l'annonce: celle de consacrer aux intentions et aux résolutions de la paix une particulière célébration au premier jour de l'année civile, le 1er janvier de l'année prochaine.

Cette célébration ne doit pas modifier le calendrier liturgique qui réserve le "Jour de l'An" au culte de la divine maternité de Marie et au très saint nom de Jésus; au contraire ces saintes et douces commémorations religieuses doivent projeter leur lumière de bonté, de sagesse et d'espérance sur l'imploration, la méditation, la promotion du grand et si désirable don de la paix, dont le monde a tant besoin.

Vous vous êtes aperçus, Frères très vénérés et Fils très chers, combien fréquemment reviennent sur Nos lèvres des considérations et des exhortations sur le thème de la paix; Nous ne le faisons pas pour Nous servir d'un thème de pure actualité; Nous le faisons parce que Nous pensons qu'il y a là une exigence de Notre devoir de Pasteur universel; Nous le faisons parce que Nous voyons la paix menacée d'une manière grave, laissant présager des événements terribles, qui peuvent être catastrophiques pour des nations entières et peut-être aussi pour une grande partie de l'humanité; Nous le faisons parce que, dans les dernières années de l'histoire de notre siècle, a finalement émergé d'une manière très claire le fait que la paix était l'unique et vraie ligne du progrès humain (et non les tensions des nationalismes ambitieux, non les conquêtes violentes, non les répressions créatrices d'un faux ordre civil); Nous le faisons parce que la paix est dans le génie de la religion chrétienne, puisque, pour le chrétien, proclamer la paix c'est annoncer Jésus-Christ; "Il est notre paix" (Ephés., 2, 14); son Evangile de paix" (Ephés., 6, 15): moyennant son sacrifice sur la croix, il a accompli la réconciliation universelle, et nous, ses disciples, nous sommes appelés à être "des artisans de paix" (Matth., 5, 9); et c'est seulement de l'Evangile, à la fin, que peut effectivement surgir la paix, non pour rendre les hommes faibles et lâches, mais pour substituer dans leurs âmes aux impulsions de la violence et des oppressions les vertus viriles de la raison et du coeur d'un humanisme vrai; Nous le faisons enfin, parce que Nous ne voudrions pas qu'il Nous soit jamais reproché par Dieu et par l'histoire de Nous être tu devant le péril d'une nouvelle conflagration entre les peuples, qui — comme chacun sait — pourrait prendre des formes imprévues de terreur apocalyptique.

Il faut toujours parler de paix. Il faut éduquer le monde à aimer la paix, à la construire, à la défendre; et, contre ce qui recommence à préparer la guerre (émulations de nationalisme, armements, provocations révolutionnaires, haine de races, esprit de vengeance, etc.) et contre les pièges d'un pacifisme tactique, qui endort

(Suite à la sixième page)

Semaine nationale de la Foi

OTTAWA — Une "Semaine nationale de la Foi" aura lieu au Canada du 3 au 10 mars prochain. Cette décision de l'Episcopat canadien a été rendue publique le 14 décembre par Mgr J.-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa, et Mgr Remi De Roo, évêque de Victoria, co-présidents de la Commission épiscopale des Communications sociales.

Dans plusieurs diocèses, des activités particulières sont déjà prévues. Les pasteurs, les catéchètes, les animateurs et les responsables des différents milieux pastoraux contribueront à sensibiliser chacun à la réalité d'une foi vécue.

Au cours de cette "Semaine de la Foi", la radio, la télévision, la presse canadiennes seront invitées à refléter la vie et l'engagement de Foi des catholiques du Canada.

Cette "Semaine de la Foi" s'intègre dans "l'année de la Foi" décrétée par le Pape Paul VI à l'occasion de l'année post-conciliaire et du dix-neuvième centenaire des martyres de saint Pierre et de saint Paul. Par cette initiative l'Episcopat canadien souhaite inviter les Canadiens à reprendre une conscience plus nette de leur foi, pour la raviver, la purifier, la confirmer et la proclamer.

Billet du jeudi

Le sénateur Paul Yuzyk et ses Ukrainiens

Le sénateur Paul Yuzyk est un de ces Néo-Canadiens dont le pays a raison d'être fier, et qui peuvent, en certains milieux et sous quelques angles, donner de l'inquiétude.

Lui-même est un exemple de cette dualité.

On le rapproche à ce propos de l'Islandais Joseph Thorarinn Thorson, avocat de son état, ex-député et ministre libéral à Ottawa (1926-1942, sauf de 1930 à 1935), qui devint juge en chef de la Cour de l'Echiquier, est aujourd'hui à sa retraite, se permet à l'occasion de sottes déclarations.

Ne vient-il pas de dire à Ottawa (24-10-67), dans une conférence, que l'idée d'un Canada biculturel lui parait ridicule, qu'il ne saurait accepter d'aucune façon le concept de deux nations au pays, que l'égalité linguistique — français et anglais — est pour lui une injustice.

Si l'on accepte, dit-il, que le Canada soit biculturel, que deviennent alors les Canadiens d'origine écossaise et irlandaise, allemande, ukrainienne, polonaise, tchèque, italienne, hollandaise, scandinave?

L'homme ne parait jamais avoir compris que Français et Anglais appartiennent aux groupes fondateurs du Canada d'aujourd'hui, et que les Néo-Canadiens, dont personne ne nie l'apport culturel, arrivèrent beaucoup plus tard qu'eux, ne peuvent tout de même pas prétendre qu'ils furent à l'origine de l'une des pierres d'assises de la nation.

Plus jeune de 24 ans, écrivain et professeur d'histoire, le sénateur Yuzyk ne parait pas, lui non plus, porter plus qu'il ne faut les Canadiens français dans son coeur.

Il commença par montrer le bout de l'oreille dans une étude qu'il publia à l'automne de 1966, à l'occasion du 75e anniversaire de l'établissement des Ukrainiens, dont il est, au Canada.

Ils étaient deux alors, en septembre 1891, et ils sont aujourd'hui plus d'un demi-million.

Les Ukrainiens jouèrent un rôle de première importance dans l'exploitation agricole des provinces des prairies, et c'est en leur rendant hommage que le sénateur décoche sa flèche aux compatriotes de langue française.

Sans doute dans une intention d'unité nationale, demande-t-on?

Dans son récit de 1966, qu'il incorpore à l'excellent ouvrage qu'il vient de publier et dont il donne une version française **Canadiens Ukrainiens,** il souligne avec une évidente fierté que ses compatriotes mirent en valeur plus de terre arable en 70 ans, dans les parties du pays colonisées par eux, que les Canadiens français en 300 ans, dans la province de Québec.

Il reprend cette lumineuse idée dans son livre, que nous citons au texte dans l'édition française:

"... les Ukrainiens ont mis en valeur plus de terre (environ 10 millions d'acres, à mon avis), en 70 ans, que les Canadiens français (plus de 5 millions d'acres), en plus de 300 ans."

Et c'est là, à l'endroit des nôtres, une petite saloperie.

Car le professeur Yusyk, spécialisé en histoire, n'a pas le droit d'écrire une telle énormité.

Qu'il ait raison quant aux chiffres, nous le voulons.

Mais il n'est pas sans savoir, ou il devrait savoir, que les Canadiens français exploitèrent au Québec tout ce qu'il y avait à exploiter, dans l'ordre du sol cultivable, et que le reste de leur province, inapte à la production agricole, se compose d'eau et de rude forêt, qui s'accommode de roc, de gravier, de sable.

Compte tenu de leurs prouesses dans l'Ouest canadien, les Ukrainiens n'auraient pas fait mieux que les Canadiens français au Québec, sous l'angle agricole.

Pour le reste, le livre du sénateur offre maints aspects du plus haut intérêt, aidant à mieux comprendre ses compatriotes de souche ukrainienne, qui donnent un exemple constant de travail laborieux, d'initiative, de continuité dans l'effort, de vouloir-vivre.

Il note en passant, s'appuyant sur les dernières statistiques, que les Néo-Canadiens sont de plus en plus nombreux au pays (26 pour cent de la population), que l'élément français se tient dans les proportions habituelles (environ 30 pour cent); que les Anglo-Canadiens paraissent en perte de vitesse, ayant passé de 57 à 44 pour cent, depuis 60 ans.

Il rappelle en cours de route les principales réalisations des Ukrainiens au Canada, aussi bien en agriculture que dans l'industrie et le commerce, la littérature, les arts, voire le sport.

Le joueur de hockey Terry Sawchuk n'est-il pas d'origine ukrainienne, comme d'ailleurs la blonde chanteuse Juliette — qu'on ne voit plus à la télévision.

L'Illettré

L'incroyable succès de la science-fiction commence à inquiéter les sociologues

Ils sont des millions dans le monde, des dizaines de milliers en France à ne lire que des romans fantastiques où l'on raconte l'invasion de la Terre par des monstres verts à un seul oeil, comment les hommes redeviendront singes, comment les robots, un jour trop perfectionnés, nous asserviront ... Un auteur exercé peut trouver toutes sortes de situations pour faire les délices et l'effroi d'un public étendu.

On a tort d'englober une production très variée sous le vocable de littérature d'anticipation ou de science-fiction. Une partie qui n'a rien de scientifique et ne dévoile rien de l'avenir, en est due à des romanciers à l'imagination délirante. Une autre partie constitue presque de la science. Des savants, partant de faits précis, en imaginent les futures applications et les poussent jusqu'à leurs plus extrêmes conséquences (les Américains qui voient des espions partout ont surveillé les agissements de certains auteurs pour connaitre leurs sources de renseignements!). Quelquefois, ces savants s'amusent à faire paraitre, dans les revues scientifiques, des articles de science-fiction, facéties, canulars susceptibles, parfois, d'alerter le monde scientifique qui écrit à l'auteur pour supplément d'information.

Tout prête, dans ce genre, à la plus grande confusion. Des livres nous parviennent de l'étranger, traduits, et sans la mention "roman". C'est pourquoi des gens qui vous paraitront, à première vue, sensés, vous certifieront que des Martiens ont été reçus par le général Eisenhower alors qu'il était président des Etats-Unis, qu'un procès-verbal de cet entretien sortira bientôt des archives secrètes de la Maison Blanche. Si vous en doutez, ils brandiront "l'ouvrage" empli de noms, de références, de dates ... Il faut donner au faux l'apparence du vrai (comme dans Alexandre Dumas).

Il y a donc des gens avec qui nous travaillons, qui nous servent ou que nous servons et qui vivent, sans que nous nous en doutions, dans un autre monde que le nôtre, s'évadant, dès leurs tâches terminées, en compagnie des Martiens, rêvant durant leurs heures de loisir, de promenades supraterrestres dans des véhicules connus d'eux seuls et faits d'une substance imaginaire ... Ils daignent descendre dans notre monde quotidien le temps de gagner leur vie, mais leur âme, leur coeur n'appartiennent plus à notre terre.

Ces forcenés de l'évasion ne se contentent pas d'acheter des livres (et pas toujours bon marché, il est aussi des collections chères dites "de prestige"), ils ont des revues et ils ont leurs clubs, lesquels clubs, aux Etats-Unis, se groupent en "fédérations nationales"! Les clubs, que ce soit en Amérique ou en Europe, comptent des scientifiques, des médecins, tous gens qui savent aiguiller des discussions passionnées. Les femmes ne constituent qu'une infime minorité.

Fréquence accrue du cancer du poumon et d'autres maladies dues à la cigarettes

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable Allan J. MacEachen, déclarait le 26 décembre dernier que la mortalité due aux maladies du poumon considérées parmi les plus directement attribuables à l'habitude d'avaler la fumée de cigarette continue d'augmenter de façon inquiétante au Canada. L'analyse des données fournies au Ministère par le Bureau fédéral de la statistique révèle que plus de 5,400 décès étaient attribuables, en 1966, au cancer du poumon, à la bronchite chronique et à l'emphysème. Il s'agit d'une augmentation de plus de 400 décès par rapport à l'année antérieure. Le cancer du poumon qui, parmi les maladies cancéreuses, constitue actuellement la cause de mortalité la plus importante chez les Canadiens a causé la mort de 3,296 hommes et de 548 femmes. L'emphysème, avec ou sans mention de bronchite chronique, a provoqué 1,392 décès chez les hommes et 207 décès chez les femmes.

Le grand nombre de médecins britanniques qui a cessé de fumer témoigne des bienfaits qu'on peut retirer en s'abstenant de fumer. Au cours des années écoulées entre 1954-1957 et 1962-1964, la mortalité attribuable, en Angleterre, au cancer du poumon a diminué de trente pour cent parmi les médecins, tandis que la mortalité a augmenté de vingt-cinq pour cent pour l'ensemble de la population masculine.

Chronique sportive

Tous les citoyens du Canada devraient envoyer leurs 50c pour aider nos athlètes!

par Jacques LEMOYNE

La campagne pour venir en aide aux membres de l'équipe olympique du Canada bat maintenant son plein. Le comité demande à tous les citoyens du Canada de lui faire parvenir la minime somme de .50 seulement, afin de venir en aide à nos athlètes. Il est étrange que dans un pays riche comme le nôtre nos meilleurs ambassadeurs doivent passer le chapeau. Mais si c'est là le prix qu'il faut payer pour vivre sous un régime qui n'enrégimente pas les citoyens, ce n'est vraiment pas cher. Qu'on se passe donc le mot et qu'on se hâte d'envoyer son argent à l'Association Olympique du Canada, soit à Winnipeg, ou encore dans la capitale de la province où on demeure.

On espère ainsi pouvoir amasser un peu plus de $150,000, de façon à combler les trous inévitables qui vont se produire au cours de notre expédition en France. Nous n'y allons pas pour revenir les bras chargés d'honneurs: un pays à faible population comme le nôtre, où le confort est la règle au lieu de l'exception, ce n'est pas exactement le terrain propice à élever des champions du monde. Quand nous en avons, et nous en aurons cette année, on mesure mieux leur mérite, et 50c c'est bien peu pour tant d'efforts!

Il est malheureux que nous ne puissions pas connaître les sommes que les pays, qui utilisent les jeux comme moyen de propagande, investissent dans "le sport amateur par excellence." M. Avery Brundage devrait faire une petite étude en ce sens-là, et je suis certain qu'il découvrirait des choses fort amusantes. Mais la découverte de telles choses n'intéresse pas M. Brundage: c'est en Amérique qu'il faut conserver les coeurs purs, et le ridicule serment olympique ne s'applique qu'à ceux pour qui le serment et la parole donnée veulent dire quelque chose. C'est pourquoi nous sommes si peu nombreux dans notre genre, et pourquoi il nous faut tous mettre la main dans notre gousset et faire "notre part" pour l'équipe du Canada.

La mode

C'est la coutume et la mode à ce temps-ci de l'année de choisir les meilleurs athlètes du pays. Les experts se sont prononcés en faveur de Ferguson Jenkins, le brillant lanceur noir qui a appris son baseball au Canada et qui réside encore en notre pays. J'espère que Ted Watkins a pris bonne note de cela. L'honneur qui est dévolu à Jenkins est d'autant plus grand qu'il a été choisi avant Bobby Hull! Or, il est difficile de trouver athlète plus parfait que M. Hull! Personnellement je suis heureux de ce choix, car ce n'est pas tous les jours que nous avons un as du baseball qui tire ses origines du Canada et qui est citoyen canadien au moment où il accomplit tous ses exploits!

Je pense cependant qu'Elaine Tanner méritait le titre de meilleure athlète féminine du pays. Ce n'est qu'une question d'opinion personnelle. Nancy Greene est, elle aussi, une championne du monde, mais il me semble que la jeune nageuse du Pacifique a fait encore plus pour le prestige du Canada que la charmante skieuse. Quoiqu'il arrive, voilà deux noms dont on entendra parler au cours de l'année 1968.

L'événement

L'événement de l'année dans le monde des sports aura été la tenue des Jeux Pan-Américains à Winnipeg, au cours de l'année du centenaire de la Confédération. On aura beau chercher, il nous paraît inutile d'aller plus loin: ce fut l'événement de l'année, dépassant en importance tout ce qui s'est fait en 1967, sauf l'EXPO. Et, dans le domaine du sport, les Jeux demeurent le plus grand événement sportif jamais vu au pays. On ne parlera jamais assez de toute la planification qui a été faite pour faire marcher cette entreprise sur des roulettes. On ne dira jamais le nombre d'aspirines qu'il aura fallu ingurgiter au niveau de l'administration et de la direction pour obtenir un résultat aussi percutant.

On a rendu hommage à la ville de Winnipeg et à sa banlieue en cette occasion, mais il est bon de répéter de nouveau tout ce qu'on a dit de bien, car ce fut vrai. Les Jeux Pan-Américains ont été, au niveau des sports, la réussite de l'année 1967, et cela grâce à une organisation dévouée et à un public compréhensif.

En terminant cette chronique, j'aimerais souhaiter à tous les lecteurs de **La Liberté et le Patriote** une bonne et heureuse année. J'espère que la scène sportive a su vous divertir et vous faire oublier vos tracas quotidiens. J'espère aussi que vous n'avez pas été d'accord avec tout ce que j'ai écrit mais que, dans l'ensemble, ce que j'ai dit en 1967 était quand même le reflet de ce que vous pensez du monde des sports. Avant de vous engager dans la nouvelle année, dites-vous bien que l'esprit sportif n'est pas tout à fait mort et que, si vous êtes de ceux qui croyez à la valeur de cette philosophie, l'esprit sportif ne mourra pas demain, ni après-demain. Une bonne et heureuse année à tous et le paradis à la fin de vos jours. Au fond, c'est ça qui compte.



CITÉ DE ST-BONIFACE

Département du Trésorier

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Escompte pour paiement anticipé des taxes

En vertu du règlement no 4729 de la Cité de St-Boniface, je suis autorisé à émettre et à vendre des Certificats de paiement anticipé des taxes d'une valeur de $10.00 et de tous ses multiples, pendant le mois de janvier 1968.

Ces certificats de paiement anticipé seront émis et vendus à un escompte de trois pour cent (3%) et seront acceptés à leur valeur nominale mais ne peuvent être utilisés qu'en paiement des taxes foncières ou des taxes d'affaires imposées durant l'année 1968.

J. L. Chale — Receveur des impôts

Exemple

Montant du certificat requis	$100.00
Escompte (3%)	3.00
Montant Payable	97.00

Les chèques ou mandats de poste doivent être payables à la Cité de St-Boniface. Les paiements doivent être reçus au bureau des taxes le ou avant le 31 janvier 1968.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Classement au 30 décembre

Chez Huot	11	4
CKSB	10	5
Club Belge no 1	10	5
The Blues	9	6
Can. de Naissance	9	6
Club Belge no 2	8	7
Twin Cities Painting	7	8
Marion	7	8
Seals	7	8
Western Paint	6	9
Medo-Land Dairies	3	12
Cercle Ouvrier	3	12

Joutes du 22 décembre

Haute partie: Western Paint 853
Hautes 3 parties: Western Paint 2436
Haute partie: J. Major 221
Hautes 3 parties: J. Major 616

Joutes du 29 décembre

Haute partie: CKSB 880
Hautes 3 parties: Club Belge no 1 2466
Haute partie: A. Delbaere 232
Hautes 3 parties: D. Bayer 558

AVIS
Les arénas de St-Boniface
sont situées aux numéros
294, rue Bertrand et 910, rue Maginot
Le Directeur des Loisirs

Chronique de CBWFT

Dossiers de l'Agence O

Georges Simenon est sans contredit une sorte de phénomène de la littérature contemporaine. Il a écrit quelque 500 volumes, dont bien entendu les Maigret. Une cinquantaine de ses livres ont été portés à l'écran et les Maigret ont fait l'objet de séries télévisées. Voilà qu'un autre groupe de ses nouvelles, recueillies sous le titre de **Dossiers de l'Agence O**, sont également présentées au petit écran.

Cette nouvelle série policière, réalisée par Marc Simenon, fils du célèbre écrivain, est télédiffusée le jeudi à 9 heures.

Les Dossiers de l'Agence O nous feront suivre les enquêtes, souvent peu orthodoxes aux yeux de la P.J., de détectives privés. Le groupe comprend le super-cerveau Emile (Jean-Pierre Moulin); Torrence (Pierre Tornade), son bras-droit, et Berthe (Marlène Jobert), la secrétaire intrépide, auxquels vient parfois prêter main-forte Bardet (Michel Robin).

Médecine d'aujourd'hui

C'est le mercredi 3 janvier à 11 heures, au canal 3, que débutera la nouvelle série **Médecine d'aujourd'hui.**

Devant le succès qu'a déjà remporté cette initiative auprès du corps médical, la Société Radio-Canada a décidé de faire plus et, cette année, les sept émissions prévues seront en couleur. (27 février, 6 mars, 3 avril, 1er mai, 5 juin, 3 juillet).

La première émission de la saison sera consacrée à la **Maladie coronarienne.** Pour en parler avec compétence, on a fait appel à un groupe de cinq spécialistes de l'Institut de cardiologie. C'est le docteur Paul David, fondateur et directeur de l'institut, qui présente le sujet, l'illustre à l'aide de diapositives et de films, et qui tire les conclusions.

Chacun des quatre autres médecins traitera d'un aspect particulier de la maladie. Ainsi, le docteur Lucien Campeau, chef du département de cardiologie, l'envisage du point de vue clinique. Si les symptômes cliniques sont importants, le malade est confié au radiologue, le docteur Jacques Saltiel. Lorsque le traitement médical ou clinique s'avère insuffisant et qu'il faille recourir à la chirurgie, c'est le docteur Pierre Grondin qui prend le patient en charge.

Finalement le docteur Serge Renaud, du Service de pathologie expérimentale fait le point sur l'état actuel de la recherche en ce qui concerne la maladie coronarienne.

Rappelons que **Médecine d'aujourd'hui** est une réalisation de Guy Comeau.

Leçons de Patinage de Fantaisie

Le comité des parcs de la Ville de St-Boniface recevra les inscriptions pour Patinage de Fantaisie aux arènes Bertrand et Maginot, le dimanche 7 janvier 1968, de 1 h. à 5 h. p.m. Le coût d'inscription au cours de 10 semaines est de $3.00.

Les leçons débuteront la semaine du 22 janvier. Ceux qui suivent le cours présentement doivent s'inscrire de nouveau s'ils désirent le continuer pendant 10 autres semaines.

Les leçons à l'arène Bertrand auront lieu les lundis et samedis à 4 h. 30 p.m., et les mercredis et samedis à l'arène Maginot, à 4 h. 30 p.m.

Veuillez noter que la période d'inscription ne sera pas prolongée. N'oubliez pas la date et les heures d'inscription afin de vous éviter une déception.

Joseph Strutt,
Surveillant des loisirs

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Nouvelle année

Bonne, Heureuse et Sainte Année à tous les frères Chevaliers et leurs familles! Puisse cet esprit de camaraderie qui doit régner au sein de notre Ordre se répandre de plus en plus parmi notre entourage et parmi les nations afin que se réalise le voeu ardent du Saint-Père: 1968, une année de paix!

Ligue de 5 quilles

La deuxième série est terminée et les équipes Manaigre et Fontaine sont sorties sur un pied d'égalité! Il faudra lire les règlements pour apprendre ce qu'il faut faire dans un cas pareil! En attendant, nous offrons nos félicitations à ces deux équipes.

Initiation

Les demandes d'application vont bon train. Les frères sont priés de hâter le pas et de retourner les formules signées par les candidats dans le plus bref délai possible.

RIGOLETTO

Hockey Mineur

Le conseiller M. E. Couture, président du comité des parcs pour la Ville de St-Boniface, vient d'annoncer que des équipes du hockey mineur du Grand Winnipeg, comprenant Norwood, Archwood, Falcons et les Clubs communautaires Winakwa envahissent les patinoires des arènes du Centenaire de St-Boniface pour se mesurer avec des équipes d'autres régions du Métro. Ces jeunes pourraient profiter de l'intérêt et de l'appui vocal des adultes.

Des joutes de hockey mineur ont lieu à l'arène Bertrand le lundi, de 7 h. à 10 h. p.m.; le vendredi, de 6 h. à 10 h. p.m., et le samedi, de 8 h. a.m. à 1 h. p.m.

La semaine du hockey mineur aura lieu du 20 au 27 janvier et aura comme devise: "Ne l'envoyez pas — conduisez-le". Prenons la résolution d'en faire une vraie saison du hockey mineur; prêtons notre appui à nos jeunes joueurs de hockey en les accompagnant aux joutes et non en les y envoyant seulement.

Joseph Strutt,
Surveillant des loisirs

Filles d'Isabelle de St-Boniface

(Reçu le 27 décembre)

Attention

La réunion qui, normalement, devait avoir lieu le 2 janvier a été retranchée et il n'y en aura qu'une seule ce mois-ci, soit le 16 janvier. Donc étant bien reposées, faisons-nous un devoir d'y assister nombreuses.

Le 19 décembre 1967 avait lieu notre soirée sociale qui fut des plus joyeuses et complètement dans l'esprit de la saison; le magnifique décor nous y invitait.

Les vieux chants et cantiques, toujours nouveaux et agréables à entendre, sont surement montés comme une prière car Noël était dans nos coeurs. La deuxième partie de la soirée, non moins intéressante, fut la visite du Père Noël qui s'est surpassé par son enjouement et sa générosité; pas un seul membre ne fut oublié.

Notre régente nous est revenue du sud, si non reposée, bien "grillée". Le plus important c'est qu'elle n'a pas perdu sa franche gaieté. Son éclat de rire si sonore nous le rappelait à tout moment.

La soirée se termina par un goûter soigneusement préparé et très succulent.

Joyeux temps des fêtes et sainte et fructueuse année à chacune.

Au poste CBWFT

JEUDI 4 JANVIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Dossiers de l'agence O
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Tahiti ou la joie de vivre". Documentaire romancé de Bernard Borderie, avec Georges de Caunes, Armontel, Maea Flohr et Pascale Petit. Peut-on trouver encore le paradis terrestre à Tahiti? Non, dit le rédacteur en chef d'un journal parisien; si, répond le journaliste, qui obtient pour prouver ses dires, d'être envoyé sur les lieux. Nous le suivons donc en Polynésie française et découvrons quelques aspects de Tahiti.

VENDREDI 5 JANVIER

3.15—La Sourie verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "Le souffle de la liberté". Film de Clémente Fracassi.
10.15—Canada Express (C)
10.45—"Tous pour Un"
11.00—Cinéma: "Charmants garçons". Comédie de Henri Decoin.

SAMEDI 6 JANVIER

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Long métrage: "Le Caïd Champignol". Film fantaisiste de Jean Bastia.
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Le Tracassin". Comédie satirique de Alex Joffre.

DIMANCHE 7 JANVIER

2.15—Cours universitaires
4.30—A la recherche d'un dialogue
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
6.53—Images de France
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Vivre en ce pays (C)
10.30—L'Envers des hommes
11.00—Cinéma: "La bonne combine". Comédie policière de Edmund Goulding.

LUNDI 8 JANVIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Chansons de Paris
6.58—Jeunesse oblige
7.16—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir
10.00—Dossiers: Le Cardinal Léger
11.00—Cinéma: "Bébert et l'omnibus". Comédie d'Yves Robert.

MARDI 9 JANVIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un
10.30—Histoire d'une ville (diverses villes canadiennes) (C)
11.00—Ciné-Club: "Les Iles Enchantées". Aventures de Carlos Villardebo.

MERCREDI 10 JANVIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Robin-fusée (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.56—Jeunesse oblige
7.20—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage —A communiquer
10.00—Caméra '68
10.30—Les Cailloux (C)
11.00—Sauve qui peut (C)

Assemblée des Fils Natifs

Le dimanche 10 décembre 1967 avait lieu l'assemblée mensuelle des Fils Natifs no 127 St-Boniface en leur local, 230, boulevard Provencher.

Étant donné que nous publions notre première chronique pour l'année 1968, il nous fait plaisir de féliciter chaleureusement tous nos Frères Fils Natifs pour le beau travail qu'ils ont accompli durant l'année qui vient de sécouler, et nous leur souhaitons bon succès au cours de la nouvelle année.

Malades

Nous vous recommandons nos chers malades: MM. Solas Fontaine, Auguste Pichette, Marcien Bélanger et Léo Langevin. Une visite à l'hôpital ou à domicile saura leur faire plaisir.



Le Grand Chevalier et les Officiers du **Conseil Goulet** des Chevaliers de Colomb offrent leurs meilleurs voeux de bonne et heureuse année à tous leurs frères Chevaliers et à leurs familles



André Lambert & Fils

Les entrepreneurs bien connus de la ville de St-Boniface et des paroisses avoisinantes saisissent l'occasion des jours de Fête pour souhaiter une Bonne et Heureuse Année 1968 à tous leurs clients et amis. De plus, ils les remercient chaleureusement pour leur merveilleuse coopération durant les travaux de peinture et de décoration effectués dans tout le diocèse.

Meilleurs voeux de bonne et heureuse année



PROVENCHER SUNDRIES
Léon Fontaine, propriétaire
Tél. 247-4940
182, ave Provencher Saint-Boniface

TRIBUNE LIBRE

Le souci des moins favorisés

M. le Rédacteur,

La période des Fêtes presque terminée, je viens proposer quelques réflexions à l'attention de vos lecteurs. Ces réflexions portent sur le sens des Fêtes, c'est-à-dire, de Noël et du Jour de l'An, ainsi que sur quelques autres réalités actuelles.

C'est un fait évident et reconnu que la saison des Fêtes établit chaque année de nouveaux records de ventes, surtout dans les débits de boissons, et que Noël devient de plus en plus un immense succès commercial. C'est un fait non moins important que depuis plusieurs années, des organismes mondiaux de bienfaisance ainsi que des diplomates, des leaders religieux, bref, plusieurs hommes de bonne volonté essaient de faire voir au monde le fossé de plus en plus large qui se creuse entre les pays riches et les pays sous-développés. Et, cependant, en un temps où l'esprit chrétien et de fraternité pourrait s'exercer, où les Canadiens ont une excellente occasion de partager ce qui, du reste, est presque toujours du surplus pour eux, ces mêmes Canadiens semblent oublier — à quelques exceptions près — les millions de frères humains qui se couchent affamés et sans toit. Ceci est de plus en plus alarmant lorsque nous vivons dans une société qui, au lieu de prendre conscience d'un devoir de partage, se crée des nouveaux besoins.

Je donne comme exemple de "création de nouveaux besoins", la dépense presque toujours superflue pour une chose telle que le toboggan motorisé. Je sais qu'un individu est libre de dépenser l'argent dûment gagné comme bon il l'entend; je crois, toutefois, que l'argent dépensé pour du superflu, aux temps des Fêtes, ne nous appartient presque pas quand il y a tant d'humains qui se couchent chaque jour de leur vie sans nourriture. Il suffit de se rappeler que le revenu annuel moyen d'un habitant des Indes est de quatre-vingt dollars et que ce pays de cinq cent millions d'humains est menacé de famine (dans certaines régions) depuis plusieurs années, pour se rendre compte qu'il y a quelque chose de légèrement déséquilibré dans notre manière de célébrer Noël. Pour donner une autre statistique assez ébranlante, il suffit peut-être d'ajouter que sept cent millions d'illettrés peuplent notre planète. Ceci, en un temps où l'Amérique du Nord jouit d'un standard de vie qui est celui d'une civilisation des plus évoluées au point de vue matériel et technologique, une civilisation, je pense, qui malheureusement évolue plus au point de vue matériel qu'au point de vue spirituel.

La façon pressante dont se posent les deux plus grands problèmes de notre temps, la faim et la paix, nous force à réfléchir. Bien que ce soit le destin de notre génération d'être née dans un monde qui se détériore plus vite qu'il ne s'édifie, aucun individu sensé ne peut ignorer le fait que ces problèmes de la paix et de la faim posent peut-être un plus grand défi à l'humanité qu'aucun autre par le passé. Soit dit en passant que par "faim" j'entends faim spirituelle aussi bien que matérielle et que c'est peut-être ici, en Amérique, que le problème de la faim spirituelle se fait ressentir avec le plus d'acuité. Cette faim spirituelle, je crois, se traduit par une échelle des valeurs terriblement erronée et par une indifférence à partager avec nos frères moins favorisés.

Je crois, toutefois, que l'énormité des problèmes auxquels nous avons à faire face, ne devrait pas nous en détourner, bien au contraire. Ce que chaque Canadien peut faire, au moins, est de prendre conscience de certains de ces graves problèmes de portée internationale, problèmes qui s'ajoutent à la multitude d'autres soucis familiaux et communautaires. Deuxièmement, une prise de conscience de ces problèmes devrait inviter une action positive, que ce soit sous forme de contributions accrues aux oeuvres de bienfaisance ou d'engagement personnel plus positif dans un effort de solution à ces problèmes après une introspection sérieuse.

En écrivant cette lettre, je me rends compte qu'il y a un certain nombre de personnes qui contribuent beaucoup, et de leur temps et de leur personne, à notre société. J'ai choisi d'écrire ces quelques réflexions parce que le rythme effarant auquel Noël (et les Fêtes) devient commercialisé m'a poussé à le faire. Ces quelques opinions ne font d'ailleurs que corroborer celles des experts, des diplomates, des chefs de gouvernement, du secrétaire-général des Nations-Unies, et autres, tous hommes sensés, convaincus que le temps pour les nations riches de tendre la main aux pauvres devient de plus en plus court. Il y a peut-être eu un temps où il était possible de boire tranquillement son verre en oubliant ses responsabilités à l'égard des non-favorisés. Dans le contexte des événements mondiaux actuels, les signes des temps nous enseignent que ce partage est devenu une nécessité urgente. Lorsque notre prochain c'est deux humains sur trois qui souffrent de la faim, je ne pense pas que le troisième puisse demeurer indifférent. S'il persiste dans son indifférence, je crois que l'équilibre auquel il eut dû volontairement consentir, viendra à s'imposer de façon désagréable pour les plus favorisés.

Hubert Balcaen,
St-Norbert, Man.

☆ ☆ ☆

Un appel aux lecteurs

M. le Rédacteur,

Le Club Canadien des Dames de London, Ont., a formé un cercle d'étude qui fait des recherches sur les langues des différents groupes ethniques qui composent la mosaïque canadienne, surtout au point de vue de leur influence sur la vie et la culture canadiennes. Le 12 janvier, je dois parler de la contribution faite à la vie canadienne par les Français.

Je n'ai pas l'intention de parler des problèmes du Québec d'aujourd'hui que les différents média nous décrivent et qui ne sont pas de mon domaine. Mon sujet sera la contribution faite par les Français à l'histoire et à la culture canadiennes, surtout dans les parties du Canada autres que le Québec. L'histoire locale des noyaux ou des régions où il y a des gens d'origine française dans l'Ouest canadien devrait former une partie importante de ce tableau.

St-Boniface me vient immédiatement à l'esprit. On me dit que St-Boniface est non seulement le centre des Canadiens de langue française du Manitoba, mais que votre journal est lu à travers tout l'Ouest du pays; que des programmes français de radio sont retransmis du réseau français Radio-Canada de Montréal à l'intention d'autres régions françaises du pays; et que le groupe de l'Alliance Française y est très fort.

On me dit que votre langage s'est développé un peu différemment de celui du Québec, et que c'est à cause de l'isolement que ceci s'est produit.

Je ne sais pas au juste comment la communauté française du sud-est du Manitoba fut établie, mais j'ai lu quelque part que les premiers colons français s'y établirent après la conquête et avant la rébellion de Riel, comme groupe avant-coureur, afin de tenir ainsi la porte de l'Ouest ouverte aux Français qui en avaient été les premiers explorateurs.

Les seules personnes originaires de St-Boniface qui aient, à ma connaissance, acquis une certaine renommée sont Louis Riel et Gabrielle Roy. Il y en a peut-être d'autres de St-Boniface ou d'autres régions françaises de l'Ouest qu'il serait bon de faire connaître.

Je serais très reconnaissante qu'on veuille bien me corriger là où je fais erreur et me renseigner. Je me demande si des lecteurs capables de le faire seraient assez bons de m'écrire ou de m'envoyer des découpures de journaux afin de combler les lacunes et d'élargir mes horizons. Il faudrait évidemment que ce soit fait par des personnes responsables.

Je me propose d'indiquer sur une carte du Canada les régions habitées par des personnes d'origine française, en donnant leur nombre, et j'apprécierais ces renseignements provenant de n'importe quel endroit dans les provinces de l'Ouest.

C'est afin de combler le gouffre d'incompréhension qui existe entre nos deux peuples fondateurs que j'ai choisi de parler des Canadiens français.

Des renseignements en français ou en anglais seraient fort appréciés. Malgré que je n'écrive pas le français, je le lis assez bien et peux clarifier les points douteux à l'aide d'un dictionnaire.

Vous aurez peut-être l'amabilité, M. le rédacteur, de faire traduire ma lettre pour vos lecteurs.

Mrs. Angus Firth,
Apt. 705 - 71, Grand Ave.,
London, Ontario.

La Broquerie

(Reçu le 27 décembre)

Concert de Noël

Le mercredi 20 décembre, à l'école élémentaire, les parents avaient la joie d'assister à la distribution des diplômes de français agrémentée d'un concert de Noël.

La soire débuta par l'hymne national suivi d'un mot de bienvenue par Roger Gamache, président de l'école. Marcel Fournier agissait comme maître de cérémonies. M. Gérard Desrosiers, principal de l'école secondaire, procéda ensuite à la distribution des prix et des diplômes aux élèves de la IXe à la XIIe année. M. Hubert Mangin, principal de l'école élémentaire, distribua ceux de la IIIe à la VIIIe année. Les élèves de l'école St-Roch reçurent aussi leurs prix et diplômes au cours du programme.

Cette soirée fut entremêlée de jolis chants de Noël, de récitations appropriées ainsi que de petites pièces très bien interprétées. La pièce "J'attends Jésus" fut particulièrement remarquée à cause de l'interprétation spontanée du vrai sens de Noël.

M. Jacques Molicard, invité d'honneur, adressant quelques mots à l'assistance, se dit particulièrement fier d'être à La Broquerie pour la circonstance. Il félicita les jeunes, au nom de l'A.E.C.F.M. et remercia les professeurs pour leur collaboration dans la cause du français. Il termina en offrant les bons voeux de l'Association.

M. Roger Gamache, au nom de tous les élèves, termina la soirée en souhaitant un Joyeux Noël à tous et en présentant un joli cadeau à M. Hubert Mangin, principal.

La Guignolée

La Guignolée est encore de tradition à La Broquerie. Le dimanche 27 décembre, les Kopins Kopines faisaient la visite des foyers de la paroisse pour recueillir des offrandes et des vêtements pour les pauvres. D'après la cueillette, il y a encore des gens généreux en 1967.

Malade

Prompt rétablissement à M. Joseph Beaupré hospitalisé à Ste-Anne.

Chez les peuples vivants, la culture des lettres est, après la religion, le premier trésor public, l'arôme de la jeunesse et l'épée de l'âge viril.

Lacordaire

Ile-des-Chênes

Nouveau Conseil

L'installation des officiers du nouveau conseil des Chevaliers de Colomb d'Ile-des-Chênes eut lieu le 11 décembre en présence de M. l'abbé M. Dacquay, aumônier. La cérémonie fut présidée par M. G. Desrosiers, député de district. M. Alex Arnould, grand chevalier élu, et tous les autres officiers comptent travailler au développement culturel et communautaire du milieu.

Activités de la L.F.C.

C'est grâce aux recettes du dernier thé que la salle paroissiale fut récemment dotée de vingt nouvelles tables. Aussi la Ligue vient de remettre à la paroisse une deuxième cafetière d'une capacité de 84 tasses, fruit de la vente de produits Watkins. Merci au représentant local M. C. Toews, ainsi qu'à Mmes E. Lacroix et J.-A. Beauchemin et à toutes celles qui les ont assistées. Voilà deux gestes louables qui témoignent de l'esprit d'initiative et de collaboration qui anime les dames.

Réunion générale

A la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques du 12 décembre, on profita de la partie programme pour étudier le questionnaire proposé par Mme A. Normandeau, présidente diocésaine. C'est donc en divers groupes qu'on échangea ses opinions sur le rôle que doit remplir la Ligue dans le milieu, sur la participation active de tous les membres, bref sur la nécessité de s'identifier à la Ligue, de s'engager comme chrétiennes dans un mouvement d'apostolat.

Arbre de Noël

C'est le dimanche 17 décembre que les petits vécurent des moments de joie exubérante lors de la venue annuelle du Père Noël. Au programme figuraient L. Haddock à l'accordéon, J.-M. Molin au piano, un "Noël" composé par Mme E. Lacroix sur l'air de "Dominique", une saynète "Trois Anges sont venus ce soir" ainsi qu'une berceuse exécutées par les enfants.

Enfin arrive le moment tant espéré: le Père Noël fait son apparition et se charge de distribuer les cadeaux aux enfants sages. Merci au comité d'action sociale, responsable de l'organisation, à M. L. Molin, maître de cérémonies, et à Mme Molin, accompagnatrice au piano.

Soirée de Noël

Pour que les mamans puissent s'égayer à leur tour, on organisa la soirée du 19 décembre, spécialement pour elles. Avec le savoir-faire qu'on leur connaît, Mmes E. Lacroix, A. Dupuis et G. Dumontier animèrent chants et jeux pendant lesquels toutes se divertirent dans une ambiance de cordiale amitié. Le Père Noël, qui a aussi un faible pour la gent féminine, insista pour que chaque dame fasse valoir un de ses talents artistiques avant de lui remettre un cadeau. Pour terminer la soirée, on fit la causette tout en dégustant un excellent goûter.

St-Charles

Décès

Le mardi 5 décembre 1967, à l'hôpital général Grace de St. James, est décédée après une longue maladie Mme Antoinette Brière, âgée de 69 ans. La défunte eut un service qui s'effectua en deux stages. La messe fut chantée en l'église de St-Charles par M. l'abbé Charles Vachon, frère de la défunte, assisté à l'autel du R. P. L. Frytek, O.F.M., curé, et de M. l'abbé Edouard Morand. Le R. P. Martial Caron, S.J., donna l'homélie, tandis que Mgr G. Gervais et M. l'abbé Harold Roy assistaient au choeur. Les Soeurs Oblates exécutèrent le propre de la messe. Mlles Yvonne et Claudette Caron étaient à l'orgue, tandis que la foule chantait le commun avec entrain et piété.

Les porteurs furent MM. Eugène, Guy et Denis Hamel, Sylvio LaFlèche, Gérard et Jean Vachon, tous neveux de la défunte.

Après le service, les dames de la paroisse de St-Charles, sous l'habile direction de Mme Clément Boulet, servirent un délicieux goûter à la nombreuse assistance à l'Académie St-Charles.

Le samedi 9 décembre se déroula à Gravelbourg, Sask., la deuxième étape du service d'adieu. Une cérémonie de prières présidée par M. l'abbé Lucien Roy précéda la levée du corps faite par M. l'abbé Fernand Ducharme. Le chant de la chorale fut dirigé par M. Omer L'Heureux. Trois petits-fils, Albert Legault, Paul Richard et Jean Hamon, et trois neveux, Marcel et Eugène Vachon et Marcel Brière, furent porteurs.

La dépouille mortelle fut accompagnée à sa dernière demeure avec la bannière de Ste-Anne; les rubans furent portés par Mmes Paul Moquin, Noé Molin, Omer Pellerin, Philippe Bouffard et Léo Fauchon.

Après le service, un succulent repas fut servi à la salle paroissiale par Mmes Lucien L'Heureux, Marcel Braconnier, René Boucher, Elie Michaud, Raymond Denis et sa fille, Diane.

Mme Antoinette Brière laisse dans le deuil huit filles, Mme Emile Hamon (Thérèse), de Gravelbourg, Mme Alexandre Richard (Anna), de Duck Lake, Mme Antoine Legault (Rita), de Ponteix, Mme Bernard Gauthier (Alma), de St. James, Claire, de St-Charles, Mme Martial LaFlèche (Berthe), de Charleswood, Soeur Charles-Henri, M.O. (Laurette), de Camperville, Mme Louis LaFlèche (Aline), de St-Charles; trois jeunes filles qu'elle a élevées en plus de sa famille, Judy, Janice et Corrine Frederick; 32 petits-enfants; deux soeurs, Mme Philibert Hamel (Clara), de Lorette, et Soeur Elodie Vachon, S.G.M., de St-François-Xavier; deux frères, Albert Vachon, de Montréal, et M. l'abbé Charles Vachon, de West Kildonan.

Mme Brière naquit à Oak Lake, Man., en 1898; elle finit ses études au couvent de St-Norbert. En 1923 elle épousa M. Jean Brière; ils firent leur demeure sur une ferme à Billimun, Sask. Il la précéda dans la tombe après 20 ans de mariage. En 1946, la famille déménagea à St-Vital, et en 1950 à St-Charles, Man.

Mme Brière prépara plusieurs adultes pour leur conversion. De plus, pendant plusieurs années elle s'est adonnée à la préparation des jeunes enfants à leur première communion.

Une authentique Dame de Ste-Anne, elle menait une vie très active au sein des oeuvres de l'église. Durant les dernières années de sa vie elle aidait un pauvre séminariste en Ecuador, A.S., à poursuivre ses études.

Remerciements

La famille Brière désire exprimer sa plus vive reconnaissance à tous les parents et amis, de loin ou de proche, qui sont venus nombreux leur offrir des témoignages de sympathie au moment de l'épreuve.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

5 janvier
M. l'abbé Pierre Gagné, Fannystelle.

8 janvier
M. Paul Baril, St-Eustache.
M. Marcel Deroche, Notre-Dame-de-Lourdes.
M. Olier Labossière, St-Léon.

Dunrea

(Reçu le 22 décembre)

Mariage

Hudon-Paradis

Le mardi 12 décembre, à 4 h. 30 p.m., le R. P. Edmond Paradis, O.M.I., bénissait le mariage de sa soeur, Mlle Angela Paradis, fille de M. et Mme Arthur Paradis, de cette localité, à M. Arthur Hudon, fils de M. et Mme Aimé Hudon, de St-Lazare.

La jeune mariée fit son entrée au bras de son père, au son d'une marche nuptiale jouée à l'orgue par Mme Nap. Boulet. Elle était ravissante dans une jolie toilette blanche et coiffée d'un voile chapelle retenu par un gracieux diadème de perles et de pierres du Rhin; elle tenait un bouquet de fleurs assorties.

La demoiselle d'honneur, Mlle Jacqueline Hudon, soeur du marié, était accompagnée de M. Raymond Rondeau. Les parents respectifs des mariés étaient témoins.

Au cours de la messe lue et pendant la signature du régistre, Mmes Nap. Boulet et A. Lavoie, ainsi que M. Nap. Boulet rendirent de beaux cantiques appropriés.

A l'issue de la messe nuptiale, les invités se rendirent à la salle paroissiale pour prendre part à un délicieux souper apprêté par Mme Arthur Paradis et servi par Mmes Marie Gamache, René et Henri Côté, Norbert Carney et Joseph Boulet. A la table d'honneur, dont la principale attraction était un magnifique gâteau de circonstance garni artistiquement par Mme N. Carney, on remarquait en plus des heureux époux et de leurs parents, les RR. PP. Alphonse et Edmond Paradis, O.M.I., oncle et frère de la mariée, M. l'abbé P. Morand, curé, puis la demoiselle d'honneur et son escorte.

Un toast fut présenté à la mariée par son père qui rapporta aussi quelques petits faits comiques de la vie de la jeune Angéla.

A l'issue du repas, M. le curé voulut bien offrir ses souhaits aux heureux époux en phrases bien tournées, puis le jeune marié se leva pour remercier tous et chacun de leur affectueuse sollicitude, de leurs cadeaux et bons souhaits.

Plusieurs parents étaient venus de St-Lazare, de Yorkton et de St-Léon.

Pendant la veillée on joua aux cartes, on causa gaiement pendant qu'au piano un jeune de St-Lazare charmait les invités de ses accords mélodieux.

Les jeunes époux partirent pendant la veillée pour un voyage de noces à un endroit inconnu. A leur retour ils demeureront au village de St-Lazare.

Joyeuse réunion

Les jeunes de l'école locale prirent part à une joyeuse réunion le mercredi après-midi 20 décembre pendant laquelle ils échangèrent leurs souhaits de Noël et reçurent la visite du Père Noël qui distribua bonbons et cadeaux dans un brouhaha indescriptible, mais au milieu d'une joie communicative.

Quelques jours de vacances bien mérités seront d'un réconfortant secours aux élèves mais surtout aux dévouées institutrices.

Souhaits

L'humble correspondante du journal offre ses voeux de Bonne Année au personnel de La Liberté et le Patriote ainsi qu'à tous les collaborateurs, parents et amis!

St-Malo

(Reçu le 20 décembre)

Chevaliers de Colomb

Le dimanche 10 décembre 1967 eut lieu à St-Malo un déjeuner-communion auquel furent invités tous les Chevaliers de Colomb des Conseils Carillon de St-Pierre et Iberville de St-Malo. Les deux conseils étaient très bien représentés.

Après la messe chantée par M. l'abbé R. Nadeau, curé, les Chevaliers descendirent au soubassement de l'église où un succulent repas fut servi.

Le déjeuner terminé, les membres des deux conseils eurent la chance d'entendre l'orateur invité, M. Ralph King.

M. King nous donna le recit de sa propre conversion au catholisisme. C'est avec des détails, des faits et des anecdotes très intéressants qu'il nous montra comment, et surtout pourquoi, il devint catholique.

Il nous dit qu'après avoir étudié près de 300 religions différentes et après les avoir éliminées une après l'autre pour une raison ou pour une autre, il en vint à considérer le catholisisme comme étant pour lui la vraie religion. Cependant il avait encore des doutes sur certains points: confession à un prêtre, le purgatoire et la richesse avec laquelle les églises catholiques étaient construites.

Ce n'est qu'après avoir pris plusieurs cours sur la religion catholique et après avoir reçu les explications sur les points mentionnés plus haut qu'il décida de se faire baptiser.

M. King nous dit ensuite que le premier but de sa conférence était de nous faire réaliser que nous catholiques de naissance où par tradition avions besoin de faire une évaluation de ce que notre religion veut dire pour nous. Est-ce qu'on la connait vraiment notre religion?

M. Gabriel Catellier remercia le conférencier et demanda au Conseil Carillon d'inviter le Conseil Iberville s'il décidait de faire quelque chose de semblable.

Au nom de tous les chevaliers présents à cette belle rencontre, j'aimerais aussi remercier M. Antoine Gosselin, qui a certainement fait un beau travail dans l'organisation de ce déjeuner-communion.

Louis-R. Gosselin

N.-D.-de-Lourdes

(Reçu le 29 décembre)

Réunion

La 2e réunion de catéchèse pour les parents des enfants de 2e année eut lieu à l'école élémentaire, le lundi 4 décembre, sous la présidence de M. Antonio Bosc.

Mlle Cécile Girouard, responsable diocésaine de l'enseignement religieux aux élèves des premières années, donna une conférence très intéressante et dirigea une étude en équipes dont le but était la préparation des enfants à la réception du sacrement de pénitence. M. l'abbé Lucien Roy, curé, et Mme O. Comte, institutrice, ajoutèrent quelques informations, recommandations, etc. La prochaine rencontre se tiendra au début de la nouvelle année. Qu'on vienne toujours aussi nombreux.

Bingo

Le samedi 23 décembre eut lieu la soirée de bingo. Voici les noms des gagnants: $50.00, M. Victor Pantel, Notre-Dame-de-Lourdes; $10.00, Mlles Marie-Ange, Giselle et Annette Pantel, Mmes Ernest Deurbrock, Marcel Mabon, M. Parchowsky, de Manitou (2), M. Drucyck, de Swan Lake (2), MM. Lawrence, de Treherne, Fred Delf, de Rathwell, B. Stanton, de Treherne; $5.00, Mmes Albert Augert, Victor Pantel et Mlle Marie-Ange Pantel, M. Ken Paterson, de Manitou. Les prix d'entrée allèrent à Mme Camille Muller, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Ralph Watkins, de Rathwell. Douze boites de chocolats furent donnés en prix.

Le comité du bingo laisse savoir que tous ceux et celles qui seront présents à la soirée du 7 janvier recevront leur carte de membre pour 1968 gratuitement. Au cours de la soirée, il y aura tirage d'un gâteau à l'occasion de la fête des Rois. Deux personnes seront couronnées à cette soirée.

Le prochain bingo aura donc lieu le dimanche 7 janvier, à 8 h. p.m. avec un gros lot de $400.00.

Soirée sociale

Le vendredi 5 janvier, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale, aura lieu une soirée sociale sous les auspices de l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes. Tous sont cordialement invités à y assister.

St-Malo

Filles d'Isabelle

C'est bien le vendredi 15 décembre qu'on se rendit à la Providence Ste-Thérèse, à Otterburne, pour notre petit concert annuel. On fit notre entrée dans la salle en chantant "Deck The Halls". Ensuite il y eut un mot par notre Régente, Sr Jeanne Gosselin, suivi de notre chant "Nous Sommes Filles d'Isabelle" avec Soeur Brigitte, Fille de la Croix, comme soliste.

De sa belle voix, Auguste Laroche nous interpréta "Dans une étable obscure". Vint ensuite une petite déclamation par Joanne Catellier "Une enfant à une grand-mère". De sa voix mélodieuse, Mme Gadaire Johanne Gosselin chanta "Tout Doucement", tout spécialement dédié à sa grand-tante.

Pour nos auditrices de langue anglaise, la chorale fit entendre des airs de Noël, et une récitation "Its Sure to Work", par la petite Gisèle Marion fut dédiée à sa grand-maman, Mme Marion. De sa voix si douce et accompagné de sa guitare, Louis Gosselin interpréta la chanson "Maman" qu'il dédia à Mme Perreault, mère d'une de nos soeurs.

Chantal Gosselin, accompagnée de son petit "Chat" (Michelyne Roy), nous donna une version de "Il était une Bergère". Toutes deux ont ensuite récité "Les Bons Voeux".

De sa voix sans égale, Sr Anastasie Lambert chanta "Joséphine". La petite Colette Morin vint ensuite pour une déclamation "L'Heure du Dodo".

Gilles Forest chanta ensuite "Plaisirs d'Amour" suivi par les jeunes filles dans une version anglaise "Negro Spiritual". A son tour, la chorale interpréta "Sainte Nuit" avec solo en anglais par Soeur Brigitte. "Viens avec moi", chanson à go-go, fut rendue par Noëlla Clavelle.

Sr Anastasie Lambert revint sur la scène avec une autre de ses chansons "A la Chandelle". Ce fut encore le tour de Gilles Forest, et cette fois-ci, il exécuta le "Minuit Chrétiens", assisté de la chorale, ainsi que l'"Adeste Fideles" avec solo par Soeur Brigitte.

Ensuite il y eut souhaits à tous par notre Régente, présentation d'un disque à Soeur Supérieure et des airs de Noël pour celles retenues au lit par la maladie. Soeur Supérieure, avec des mots bien appropriés, remercia gracieusement.

"Ce n'est qu'un Au Revoir Amies", "Auld Lang Syne" et "Bonsoir mes amies bonsoir" furent interprétés par la chorale pour mettre fin à notre concert.

Pendant qu'on jasait tout en prenant un bon café, nos solistes, à tour de rôle, revinrent sur la scène pour nous faire entendre d'autres belles chansons de leur répertoire.

Nous remercions bien sincèrement les Soeurs de la Providence pour leurs chaleureux accueil et nous promettons d'y retourner.

Aux Filles de la Croix de St-Malo, à MM. Auguste Laroche, Gilles Forest et Louis Gosselin ainsi qu'aux jeunes filles et petites filles, nous adressons un cordial merci.

A notre organiste, Sr Hélène Arpin, à notre Régente, Sr Jeanne Gosselin, ainsi qu'au comité qui a eu à coeur de faire de ce concert un réel succès, nous disons aussi un grand "merci".

Joyeux Noël et Bonne Année à nos Soeurs de tous les cercles du Manitoba.

Projet fédéral-provincial contre les inondations

OTTAWA — Le ministre fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Jean-Luc Pepin, et le ministre intérimaire de la Voirie au Manitoba, M. Harry J. Enns, ont conclu le 26 décembre une entente qui exigera une dépense de $2,100,000 afin de protéger contre l'inondation de nombreuses agglomérations de la vallée de la rivière Rouge.

Là où ce sera possible, des levées permanentes protégeront les agglomérations et elles seront construites à la hauteur atteinte par la crue des eaux de 1950. Le gouvernement du Canada assumera 75 p. 100 du coût des travaux et la province du Manitoba, 25 p. 100. La nouvelle entente fait suite à l'accord intervenu entre l'ancien premier ministre, M. Duff Roblin et le ministre fédéral des Finances, M. Mitchell Sharp, à la suite des inondations de 1966. Par suite de ces dispositions, des levées de nature permanente sont en grande partie terminées à Morris, à St-Jean et à Emerson.

Les nouveaux aménagements remplacent les levées temporaires élevées dans ces municipalités au cours de l'inondation de 1966. Les levées définitives seront plus longues en prévision de l'expansion des villes.

Avant la conclusion de cette entente, des études techniques avaient été élaborées en vue d'aménager des levées à proximité de certains centres dont Letellier, Rosenort, Dominion City et St-Adolphe.

Complétée dans une proportion de 80 p. 100 et d'une longueur de cinq milles, la levée de Morris sera terminée au cours de l'été prochain. Sa construction comportait un certain nombre de dérivations de la rivière Morris afin de faire disparaître deux coudes. Tout danger d'inondation au printemps prochain sera bien neutralisé par l'aménagement de digues temporaires.

La levée de St-Jean, d'une longueur dépassant deux milles et demi, est terminée. Cet ouvrage a exigé une dérivation de la rivière Plum, de manière à améliorer l'aménagement des levées.

Une autre levée, celle-ci de quatre milles, est également terminée à Emerson et à West Lynne, à l'exception d'un tronçon de 150 pieds aux environs de l'hôtel de la localité. A cet endroit, un mur de soutènement sera construit afin d'éviter un glissement de terrain.

Dans ces trois agglomérations, les levées seront gazonnées l'été prochain afin de maintenir les talus, créant ainsi un genre de parc tout le long de la ligne de protection. En outre, des postes de pompage une fois terminés viendront aider au drainage des eaux qui coulent à l'intérieur des terres. Pour permettre la circulation routière et ferroviaire, des ouvertures seront pratiquées dans les levées, qui pourront être colmatées en cas d'urgence avec des matériaux provenant de carrières avoisinantes. Un comité fédéral-provincial, ayant à sa tête M. T. E. Weber, directeur de la gestion et de la conservation des eaux du Manitoba, s'occupe de l'étude de ce programme de levées communautaires. Le second membre qui représente le Manitoba est M. N. Mudry, chef de la Division de la planification qui relève de la Direction de la gestion et de la conservation des eaux de la province du Manitoba.

Les représentants du gouvernement fédéral au sein du comité sont MM. J. D. McLeod, premier ingénieur, et W. V. Morris, hydraulicien. Ils font partie tous deux de la Direction des eaux intérieures du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources.

Letellier

(Reçu le 20 décembre)

Rencontre

Le 28 novembre après-midi nous eûmes, à l'école élementaire, la visite de M. Wilfrid Gosselin qui est en charge de l'orientation pour la Division scolaire Rivière-Rouge. Il vint rencontrer l'institutrice et les élèves de 7e et 8e années. Tous se montrèrent intéressés et ont apprécié ce qui fut fait pour eux pendant cet entretien. Merci à M. Gosselin d'avoir bien voulu se rendre à Letellier.

A.P.M.

Le mercredi soir 29 novembre avait lieu, à l'école élémentaire, la réunion de l'Association de Parents et Maîtres. L'assemblée débuta par la prière dirigée par M. l'abbé M. Messier, curé. Ceci fut suivi d'un mot de bienvenue par Mme la présidente. Puis, Mme la secrétaire lut le procès-verbal.

M. Eugène Houle présenta le conférencier invité, M. Hubert Philippot, président de la Fédération des Parents et Maîtres, qui parla sur le "Sens moral des enfants de 12 à 16 ans". Les paroles entendues ce soir-là furent des plus appréciées des nombreux parents présents.

On leur rappela encore une fois leurs responsabilités, insistant sur le fait qu'ils doivent s'intéresser à leurs enfants et leur manifester de l'affection. Il faut à ces enfants de l'amour et les parents devraient pouvoir discuter avec eux. Il arrive assez fréquemment que des enfants reprochent à leurs parents, non pas ce qu'ils ont fait, mais ce qu'ils n'ont pas fait pour eux.

A plusieurs reprises, M. Philippot parla de la place que la prière doit occuper au foyer et le devoir qu'ont les Canadiens français de donner le bon exemple.

A la suite de sa conférence, M. Philippot voulut bien répondre aux questions qui lui furent posées.

Tous remercient sincèrement le conférencier d'avoir accepter de venir passer cette soirée avec les membres de l'A.P.M. de Letellier et espèrent qu'ils auront le bonheur de le revoir encore dans la localité.

Catéchèse

Le jeudi soir 30 novembre, à l'école élémentaire de Letellier, eut lieu une réunion de catéchèse pour les parents. Cette réunion fut présidée par Mme Eugène Houle.

Soeur Marie-de-l'Assomption donna quelques explications sur le travail accompli jusqu'à date, et ensuite M. l'abbé Messier parla sur "Le sens de Dieu". Il faut montrer à l'enfant que Dieu est une personne, qu'Il est infiniment puissant, leur enlever la frayeur et leur faire connaitre Dieu comme il est. M. le Curé appuya aussi sur l'importance de la prière en famille. La dernière partie comprenait des explications en anglais sur le Sacrement de Pénitence.

Merci à M. le Curé et aux autres personnes qui contribuèrent à faire de cette réunion un succès.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques du 13 décembre se tenait dans la sacristie de la nouvelle église. Environ trente membres y assistèrent.

Après le mot de bienvenue et la lecture des rapports habituels, on organisa un comité qui s'occupera de la réception des invités à l'ordination de M. Maurice Commeault, enfant de la paroisse.

Suivit un programme récréatif organisé par Mme U. Lemay et son comité social. Après quelques parties de bingo on fit l'échange de cadeaux de Noël. On prit ensemble un café tout en babillant bien amicalement.

N.-D.-de-Lourdes

Concert de Noël

Le 17 décembre dernier, un concert de Noël, organisé par la chorale de la paroisse et comprenant un programme varié et fort intéressant fut présenté. Il y avait 22 numéros dans lesquels plus de cent vingt-cinq participants prirent part. Cette soirée fut une vraie réussite puisqu'environ 500 personnes assistèrent à ce spectacle. Un merci à toutes ces personnes pour leur encouragement.

Merci sincère aussi à tous ceux qui ont aidé à organiser cette soirée, à la chorale et au comité qui a bien voulu accepter cette responsabilité.

Une soirée ne peut être un vrai succès sans qu'il y ait des responsables pour préparer différents numéros, programmes, décors, costumes, etc. Donc un merci bien sincère à toutes ces personnes pour leur dévouement.

Ste-Amélie

(Reçu le 27 décembre)

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Adèle Desjardins, patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis presque deux ans, à Mmes Antoine Férec et Gérard Debeucklaere, hospitalisées, ainsi qu'au bébé Fitzmaurice, de retour à la maison depuis le 16 décembre.

M. et Mme George Verhaeghe et leur fils, Danny, ont accompagné M. et Mme Joe Verhaeghe, de Dauphin, à Winnipeg, le 15 décembre.

Félicitations à M. et Mme Johnny Boychuk "née Gloria Casavant", de Winnipeg, à l'occasion de la naissance d'une fille le 8 décembre.

M. Gérard Soucy, de Dryden, Ont., passe quelque temps chez ses parents.

M. Benoit Labelle, qui travaillait à Hudson, Ont., est revenu chez lui le 11 décembre.

Mme Louise Finney, accompagnée de M. Gérard Debeucklaere, Mme Hilda Goushulak et d'une garde-malade de Ste-Rose, s'est rendue à St-Boniface le dimanche 17 décembre et ramena Mme Gérard Debeucklaere à l'hôpital de Ste-Rose du Lac.

M. Raymond Verhaeghe, accompagné d'Albert Pinette, s'est rendu à Winnipeg le 15 décembre, et a assisté à une graduation de charpentiers.

M. Maurice Leperre, employé à Gillam, Man., est revenu dans sa famille pour les fêtes.

Incendie

Le mardi midi 12 décembre, une maison, à Ste-Rose, où demeurait la famille Benoit Pinette depuis quelques semaines, fut endommagée par les flammes. Une bonne partie des meubles fut aussi atteinte. M. et Mme Pinette demeureront pour quelque temps chez M. et Mme Fred Pinette.

Lorette

(Reçu le 21 décembre)

Ligues des Femmes Catholiques

Le 7 décembre, à 8 h. 30 p.m., en la salle paroissiale, avait lieu l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, présidée par Mme Madeleine Cournoyer, qui souhaita la bienvenue à toutes les dames présentes, spécialement à Mmes Paul Desmarais et Jérémie Manaigre qui ont fait leur promesse comme nouvelles recrues de la Ligue.

Il fut décidé d'organiser une partie de cartes pour aider les missions du Brésil.

Puis ce fut notre fête intime, pleine d'entrain et de gaieté, à l'occasion de Noël. Il y eut chant, danse, programme musical et des jeux appréciés de toutes. Et que dire de notre gentil Père Noël qui arriva en chantant et faisant sonner des grelots. Il distribua de jolis cadeaux à toutes. Plusieurs dames gagnèrent des prix à différents jeux, danses, etc. On donna aussi des prix au bingo. Vint ensuite le délicieux goûter.

Félicitations à Mme Joséphine Champagne et à son comité en charge du programme, qui firent de cette soirée sociale un réel succès.

Départ

M. et Mme Jack Fulmore et leur famille sont partis de Lorette pour aller demeurer à Le Pas où M. Fulmore est employé pour quelques années par "Fulmore Construction". Mme Anita Fulmore était trésorière de l'A.P.M. et membre de la L.F.C. Tous regrettent son départ parce qu'elle était toujours prête à se dévouer.

Décès de Mlle Cécile Préfontaine

Mlle Cécile Préfontaine, âgée de 17 ans, est décédée au Sanatorium de St-Boniface, le 9 décembre 1967, à la suite dune longue maladie.

Elle laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Roland Préfontaine, cinq soeurs, Mme V. Desmarais (Yvette), de St-Boniface, Mme M. Gauthier (Rolande), d'Edmonton, Mme R. Desmarais (Stella), Doris et Hélène, de Lorette; deux frères, Emile et Léo; ses grands-parents, M. et Mme E. Laramée et Mme Désilets, d'Elie.

La messe des funérailles fut célébrée le mercredi 13 décembre. Dans son homélie, M. l'abbé H. Perron, curé, fit l'éloge de cette famille courageuse et la félicita pour les soins prodigués à cette enfant. Les jeunes filles, sous la direction de Sr Marie-Rose, firent les frais du chant.

Les porteurs étaient MM. Ralph Carlson, Denis Dugas, Raymond Fontaine, Louis Bohémier, David Degagné et Claude Desmarais.

Après les funérailles, un goûter fut servi aux parents et amis à la salle paroissiale par la Ligue des Femmes Catholiques.

Remerciements

La famille R. Préfontaine désire exprimer ses sincères remerciements à tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre lors de son récent deuil. Un merci spécial aux religieuses et à M. l'abbé R. Bélanger du Sanatorium, pour leur dévouement.

Réunion de l'A.P.M.

A la réunion des A.P.M., le mercredi 13 décembre, à l'école Lagimodière ,eut lieu l'élection du nouvel exécutif pour 1967-1968, qui donna les résultats suivants: Mme C. Degagné, présidente sortant de charge, fut remplacée par M. Jean-Baptiste Grégoire; 1ère vice-présidente, Mme Jeannine Poiron, 2e, Mme Barbara Sarrasin; secrétaire, Mme Roger Têtreault; trésorier, M. Sourisseau, remplaçant Mme Anita Fulmore.

Mme C. Degagné remercia pour l'encouragement qu'elle reçut des officières et des parents durant son terme comme présidente, ainsi que M. J.-B. Grégoire qui a bien voulu accepter cette nouvelle charge. Nous remercions les deux officières sortant de charge pour leur intérêt envers l'A.P.M. et nous souhaitons bon succès au nouvel exécutif.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Joséphine Turcotte qui a dû subir une opération à l'hôpital général St-Boniface.

Concert de Noël

Le 14 décembre, le concert de Noël présenté par les élèves de l'école Lagimodière, sous la direction de la Rév. Sr St-Honoré, principale, fut un véritable succès.

Les élèves de l'école maternelle ont bien chanté "Le Petit Noël" et "O Christmas Tree", et ont aussi très bien dit leur nom, accompagné d'un souhait de Noël pour leurs parents, en français et en anglais. Tous les autres élèves ont présenté chacun un numéro et furent très applaudis. Les élèves qui ont exécuté des danses, sous la direction de M. Ron Shea, méritent des félicitations. Le choeur des élèves des 5e et 6e années laissa à tous un beau souvenir. Les élèves, tous costumés, représentaient l'arbre de Noël.

Merci et félicitation au personnel de cette école pour son grand dévouement.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Au Manitoba

Ste-Agathe

Réception de Noël

Le 20 décembre après-midi avait lieu une réception de Noël, organisée par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, pour les jeunes enfants de la paroisse. Malgré la tempête, on s'y rendit en grand nombre. La présidente, Mme Paul Aubry, souhaita la bienvenue aux enfants, parents et grands-parents et leur dit que M. l'abbé A. Couture, curé, les bénirait, ce qu'il fit peu après.

Les enfants de la classe maternelle, sous la direction de leur institutrice, Mme A. Courcelles, firent une ronde autour de l'arbre de Noël pour réciter de courtes prières et exécuter des chants de Noël. Ensuite, le Père Noël arrivait, acclamé par les enfants dont les yeux brillaient de plaisir en recevant un cadeau des mains mêmes du Père Noël.

Dunrea

Fête de Noël

Cette année, la fête de la Nativité dans notre église nouvellement rénovée présentait un cachet spécial. La crèche, belle dans sa simplicité, et la propreté régnant dans le modeste temple étaient dues au travail vigilant de la famille de M. et Mme Gérard Boulet.

La chorale, soutenue par des visiteurs, M. et Mme Placide Châtelain et Mlle Thérèse Châtelain, venus de St-Boniface pour visiter M. et Mme Nap. Boulet, a rendit, sous la direction de M. N. Boulet, la messe du R. P. Jules Martel.

Mme G. Boulet avait exercé un groupe de fillettes qui, placées aux abords du sanctuaire, alternèrent de leurs frêles voix enfantines avec la chorale, au jubé, pour rendre les beaux anciens cantiques de Noël.

M. l'abbé A. Morand, curé, était seul pour entendre les confessions et officier aux messes de minuit et du jour; il adressa, aux fidèles qui remplissaient l'église, deux homélies de choix sur le mystère de la naissance du petit Roi de la crèche, alors qu'on sentait planer sur l'assistance une atmosphère de la Paix promise aux hommes de bonne volonté.

Le matin de Noël, la messe eut lieu à 9 h., car M. le Curé devait ensuite se rendre à deux missions.

Visiteurs

Plusieurs familles de cette localité eurent le plaisir de recevoir la visite de parents et d'amis. En plus de la visite de M. et Mme N. Boulet, M. et Mme Aimé Boulet ont joui de la présence de plusieurs de leurs enfants venant de Portage-la-Prairie et St-Boniface et de leur fils, le Frère Richard Boulet, C.S.V., de St-Claude; le Frère Camille Légaré, C.S.V., de St-Claude, et Mme Lucien Légaré, du Foyer de Notre-Dame-de-Lourdes, chez M. et Mme A. Lavoie; M. et Mme Noël Boulet, de Lachine, Qué., le Frère Eugène Boulet, O.M.I., du noviciat de St-Norbert, M. et Mme Henri Fifi, de Holland, et leur fils, le Frère Adolphe, des missions d'Afrique, en visite au Canada, et Mme Julien Foidart, de Bruxelles, chez M. et Mme Théodore Boulet; Mlles Diane et Suzanna Carney, de Winnipeg, chez M. et Mme Norbert Carney.

Elections municipales

Félicitations sincères à M. George Cuveliers qui fut élu maire pour remplacer M. Félix Fitzpatrick, décédé récemment. M. Cuveliers est bien considéré parmi la population des deux langues, et nous sommes certains qu'il se dévouera autant dans ce domaine, qu'il le fait comme syndic dans l'administration des biens de l'église.

Sts-Martyrs-Canadiens

Réunion

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le mardi soir 9 janvier, à 8 h. 30, en la salle paroissiale. Le programme comprendra un colloque sur le thème de la ligue "Les unes les autres", qui promet d'être très instructif et intéressant. L'animatrice sera Mme Lucie Aubry.

Décès

Mme Mary Gervais, grand-mère de Pat Halpin.

M. et Mme Dennis De Roo, beau-frère et soeur de Roland Belot, morts accidentellement.

Malades

Mme Louis Bétournay, mère de M. Robert Bétournay, hospitalisée.

Mme Emile Van Raes, qui a subi une opération le vendredi 29 décembre.

En Saskatchewan

Chronique de CFRG

Désormais en téléphonant au no 648-2241, vous serez entendus sur les ondes de CFRG. Vous pourrez transmettre un message, faire jouer un disque à l'intention de votre choix, à la condition d'être sérieux et raisonnables. Nous n'acceptons aucune "bêtise" ni engueulade. S'il ne s'agit que de cela, nous préférons recevoir vos doléances par écrit (ça fera moins de bruit), ou alors téléphonez au no 648-2515, c'est le patron qui prendra la "claque", ça ne lui fera pas grand mal, car il est "blindé" contre ce genre d'offensive.

Nous remercions tous nos auditeurs qui ont généreusement contribué à la souscription lancée par M. l'abbé René Bérubé au profit des orphelins et enfants mutilés de la guerre au Viet-Nam. La souscription s'est terminée le vendredi 23 décembre par un total de $1,150. C'est magnifique une réussite pareille qui, vous pensez bien, a dépassé tous les espoirs permis. La générosité existe encore en Saskatchewan et aussi certainement ailleurs. Dommage que la radio ne soit pas toujours au service de la générosité et du désintéressement.

Enfin, Bonne, Sainte et Heureuse Année de la part de votre poste CFRG.

* * *

Nous inspirant de l'adage: "On a souvent besoin d'un plus petit que soi", nous avons utilisé pour la première fois à l'émission "Réveillon de Noël 1967" le téléphone en ondes.

Le succès de cette émission, animée par Benoît Pariseau, prouva une fois de plus la vérité immuable de cet adage. Le fil au service du sans-fil. Le téléphone collaborant avec la TSF. Ce fil téléphonique, comme un fil d'Ariane, établit par le truchement de la radio un contact plus intime avec les auditeurs.

En formant le numéro 648-2441, nos auditeurs pouvaient transmettre leurs souhaits de Joyeux Noël par la voie des ondes, et ne se firent pas prier. De 1 h. 30 jusqu'à 4 h. 45 du matin, les appels se succédèrent à un rythme accéléré. Appels de Willow-Bunch, Laflèche, Gravelbourg, Ferland, Ponteix et autres lieux. On pouvait reconnaître parmi tous ces appels des voix familières, d'autres que l'on n'avait plus entendues depuis longtemps... créant ainsi un contact plus intime comme un Réveillon monstre à travers les vastes plaines du sud de la province. Le téléphone permit beaucoup mieux à CFRG cette fois, d'être au centre, et à Benoît Pariseau d'être le point de mire de ce "Réveillon de Noël 1967".

M. M.

Prince-Albert

(Reçu le 22 décembre)

Célébration pénitentielle

Au cours de la 2e semaine de l'Avent, lors d'une belle célébration pénitentielle à laquelle participaient parents, professeurs et élèves, avait lieu dans toutes les paroisses de Prince-Albert la première confession des élèves de 2e année.

Nous tenons à remercier bien sincèrement les curés de paroisses pour l'intérêt profond qu'ils ont pour nous et nos jeunes.

Nous remercions aussi les autres confesseurs suivants venus aider aux confessions: M. l'abbé L. Meehan, curé de la paroisse de St. Michael; R. P. L. M. Pueche, O.F.M., remplaçant à la paroisse Sacré-Coeur; M. l'abbé S. J. Raczynki, curé de la paroisse St. Mark; M. l'abbé Luc L. Gaudet, curé de la paroisse St-Joseph; M. l'abbé Ghislain Gaudet, aumônier à l'Institut Notre-Dame de la Providence; M. l'abbé Laberge du collège Notre-Dame de St-Louis.

Grand merci aussi aux professeurs de 2e année qui ont si bien préparé nos enfants à ce grand Sacrement.

Félicitations aux parents!

"Ce qui rend fort, c'est l'union de plusieurs qui se donnent la main pour atteindre un même but".

Une participante

L'appel de Paul VI

(Suite de la deuxième page)

l'adversaire à abattre ou désarmer dans les esprits le sens de la justice, du devoir et du sacrifice, il faut susciter chez les hommes de notre temps et des générations futures le sens et l'amour de la paix, fondée sur la vérité, sur la justice, sur la liberté, sur l'amour (cf. Jean XXIII, Pacem in terris).

Que la grande idée de la paix ait, spécialement pour nous, disciples du Christ, sa Journée solennelle au début de l'année nouvelle 1968.

Nous qui croyons dans l'Evangile, nous pouvons faire pénétrer dans cette célébration un trésor merveilleux d'idées originales et puissantes: ainsi celle de l'intangible et universelle fraternité de tous les hommes, dérivant de l'unique, souveraine et très aimable paternité de Dieu; provenant de la communion qui — réellement ou en espérance — nous unit tous au Christ; et aussi de la vocation prophétique qui, dans l'Esprit-Saint, appelle le genre humain à l'unité non seulement des consciences, mais des oeuvres et des destins. Nous pouvons, comme personne d'autre, parler de l'amour du prochain; nous pouvons tirer du précepte évangélique du pardon et de la miséricorde des ferments régénérateurs de la société.

Mais surtout, Frères très vénérés et Fils très chers, nous disposons d'une arme particulière pour la paix: c'est la prière, avec ses énergies merveilleuses pour nous tonifier du point de vue moral et pour obtenir des facteurs transcendants et divins d'innovations spirituelles et politiques; la prière, avec la possibilité qu'elle offre de s'interroger individuellement et sincèrement sur les racines de la rancune et de la violence, qui peuvent éventuellement se trouver dans le coeur de chacun.

Inaugurons donc l'année de grâce 1968 (année de la foi qui devient espérance) en priant pour la paix; tous, si possible ensemble dans nos églises et dans nos maisons; c'est cela que Nous vous demandons maintenant; qu'aucune voix ne manque dans le grand choeur de l'Eglise et du monde demandant au Christ immolé pour nous: dona nobis pacem. Que soit avec vous tous Notre Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 8 décembre 1967.

Laflèche

Décès

Le dimanche 10 octobre 1967, un accident de route venait ravir à l'affection des siens Mlle Madeleine Irma Kuckartz, âgée de 22 ans. Le service funèbre fut célébré le mercredi 13 octobre en l'église Ste-Radegonde de Laflèche. M. l'abbé A. Moquin officiait. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. La maison funèbre Foss, d'Assiniboia, était en charge des arrangements. Les porteurs étaient MM. Roger Bertrand, Donald Leonard et Brian Schmidt, Bernard Morin, cousins de la défunte, et Jack Tallon.

Mlle M. Kuchartz était employée comme assistante garde-malade à l'hôpital de la Providence de Moose Jaw depuis deux ans. La défunte laisse dans le deuil, outre ses parents, M. et Mme Maynard Kuckartz, six frères et six soeurs, Gérard, Bernard, Richard, Rose-Anna, Léonard, Edouard, Pauline, Hélène, Bernadette et Vernard, à la maison, Marie-Anne (Mme Raymond Bourgeois), de Port Alberni, C.-B., et Diane (Mme Vern Peterson), de Moose Jaw.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Ferland

Çà et là

M. et Mme Gilles Boisvert et leur fille, Marie-Reine, ainsi que M. et Mme Roméo Morin, sont revenus d'un voyage à Vancouver où ils ont assisté au mariage de M. Jean-Louis Boisvert, le 9 décembre dernier. Ils ont aussi visité M. et Mme Noël Plamondon et leur famille, de Fruit Vale, C.-B., et M. et Mme Marcel Lemire, de Coalhurst, Alberta.

M. et Mme Paul Massé sont allés passer quelques jours chez M. et Mme René Massé, à Lethbridge, chez M. et Mme Marcel Lemire, à Coalhurst, et chez M. et Mme Ross Hamilton, à Blue Mount House, Alta.

M. et Mme Jacques Deshais, de Coleman, Alberta, ont visité M. et Mme Charles Fournier et leur famille durant la semaine précédant Noël. M. Deshais est le frère de Mme Fournier.

La famille Charles Fournier est allée chez M. et Mme A. Laberge, à Willow-Bunch, pour le souper de Noël et en profitera pour visiter Mme Léophile Chabot et M. l'abbé A. Chabot. Elle s'est ensuite rendue à Regina.

M. et Mme Sylvio Clermont ont passé la fête de Noël avec leurs enfants, François et Suzanne, à Calgary.

Sont venus dans la paroisse pendant la période des Fêtes: M. et Mme Lionel Fournier et leur fillette, de Hull, Qué., M. et Mme Jack Lynch et leur famille, de Winnipeg, et le R. P. Albert Fournier, curé de Mistatim, chez M. et Mme Aristide Fournier; Mlle Jeannine Chabot, chez M. et Mme Joseph Chabot; M. Renald Brisebois, d'Edmonton, chez M. et Mme Laurier Chabot; M. et Mme Boz Angus et leurs fils, de Hozenmore, et Mme Céline Douville, de Ponteix, chez M. et Mme Médéger Chabot; M. et Mme Paul Ducharme, de Glentworth, chez MM. et Mmes Camille Hamel et Lucien Beaudoin; les familles Conrad et Aurèle Piché et M. et Mme Raymond Lizée, chez MM. et Mmes Aimé et Gérard Fournier; M. et Mme Cooper, de Balcarres, chez M. et Mme Roger Fournier; M. et Mme Henri Larose, de Calgary, chez M. et Mme Rosaire Chabot.

M. Léandre Chabot est allé à Saskatoon avec son avion, la semaine dernière.

Mlle Laurette Chabot est allée prêter main-forte à sa soeur, Mme Raymond Fournier, à Saskatoon.

M. et Mme Antonio Chabot ont visité leurs nombreux parents à l'occasion des Fêtes.

Félicitations à Mlle Camille Chabot dont les fiançailles à M. Dave Hannah eurent lieu le 29 décembre 1967. Une belle soirée fut organisée pour les jeunes fiancés et leurs parents.

Le jour de Noël, M. et Mme Joseph Braconier, de Regina, le Frère Jules (André Couture) et M. et Mme Sylvio Laverdière, de Gravelbourg, ont visité les familles Couture.

M. et Mme René Couture et leurs deux filles, Lorraine et Nicole, sont allés visiter leurs parents à Willow-Bunch.

St-Brieux

Missionnaires en Bolivie

Le 6 novembre dernier, deux Filles de la Providence, profitant d'une excursion, quittèrent Dorval, Qué., par voie aérienne "Eastern Airlines", en route pour la Bolivie en Amérique Latine. Ces religieuses étaient la Rév. Mère Marie Eustelle, provinciale des Maisons de l'Est, et Mère Ste-Rita, supérieure de la Maison de St-Brieux, Sask. En premier lieu, la Rév. Mère Ste-Mélanie, provinciale des Maisons de l'Ouest, devait diriger cette visite lointaine, mais une maladie sérieuse l'obligea à se faire remplacer.

Pourquoi ce long voyage? Vacances? Envie de voir des pays nouveaux? Nullement!

A la demande des RR. PP. Oblats, qui se dévouent là-bas, les Supérieures Majeures de France et du Canada, ont voulu répondre à l'appel réitéré des Papes, spécialement les deux derniers, en faveur de nos frères, enfants de l'Eglise, comme nous, qui souffrent spirituellement, moralement et corporellement dans des régions sous-développées. Les missionnaires ne sont pas assez nombreux pour donner à ces malheureux ce qu'ils ne cessent de demander: (1) nourriture, (2) vêtement, (3) instruction. C'est pourquoi ils requièrent l'aide des religieuses, des gardes-malades, des laïques pour apporter secours, le plus tôt possible. Voilà le but de la visite des Filles de la Providence à Santa Cruz: se rendre compte sur place des multiples besoins de ces pauvres gens. Ce que les voyageuses ont vu les ont décidées à aller fonder un foyer d'apostolat dès 1968. Déjà, quatre religieuses se préparent, l'une en France, une autre à Montréal, et deux à Ste. Mary's en Ontario. Elles apprennent la langue Espagnole, étudient la mentalité, les programmes d'étude... etc., afin de faire du bien à ces âmes, sans les froisser ou les décourager; car chaque pays a sa fierté nationale qu'il faut ménager en la développant.

La vie des Boliviens, dans les banlieues de la ville de Santa Cruz, est pitoyable à tous points de vue. Le gouvernement leur permet de s'installer comme ils peuvent, autour des limites de la ville et de se tirer d'affaire en vendant des produits. Les hommes peuvent avoir du travail à $1.00 par jour, sur les chemins, culture du riz ou de la canne à sucre, dans les puits d'huile. Qui dans notre Canada accepterait ces durs travaux pour cet injuste salaire? Avec cela pas moyen de s'acheter un terrain, ni de se bâtir une maison convenable. D'autant plus, le jour où le gouvernement décide d'une nouvelle construction dans l'une ou l'autre partie de la banlieue, on pousse les "indésirables" plus loin, dans la brousse. Aucune organisation d'aide-sociale n'existe pour eux. Aussi, le coeur est navré en voyant ces corps d'hommes et de femmes maigres, maladifs... les petits enfants au ventre ballonné par la malnutrition, vivant dans la saleté. Leurs maisons-abris, ne conviendraient même pas à servir de poulailler chez nous. C'est une hutte faite d'écorce d'arbre, avec une espèce de toiture en feuilles de palmiers, qu'il faut souvent refaire, à cause de la pluie.

Les mamans, suivies des petits qui ne vont pas encore à l'école, étalent par terre sur le bord de la route ce qu'elles peuvent vendre aux passants: de la viande, des fruits (il y en a beaucoup), quelques légumes, des objets confectionnés par eux-mêmes. On découvre qu'ils ont de l'art et de l'adresse car ils vendent aussi des sculptures, broderies et dentelles fines, tissus aux couleurs attrayantes.

C'est dans cette région très nécessiteuse, qui s'appelle la paroisse de St-Martin de Porres, desservie par le R. P. Henri Bujold, et qui compte 6,000 habitants, que les Filles de la Providence ont accepté de s'établir afin de travailler avec charité au "Progrès des Peuples" comme le demande Paul VI dans l'encyclique commençant par ces trois mots et qui "semble avoir été écrite spécialement pour la Bolivie" (Lettre du R. P. Bujold).

On pourrait en dire long encore. Un mot en terminant cet incomplet compte rendu. Je croyais avoir vu des pauvres dans ma vie... la belle blague! — Elle ne se compare en rien à ce que j'ai vu ne peut être comparé à la misère noire dans laquelle vivent nos frères, aux abords de la deuxième ville de la Bolivie!

Malades

Prompt rétablissement à Mme Jos. Kinna hospitalisée à Saskatoon, ainsi qu'aux Rév. Soeurs Marie-Marc et Ste-Mélanie patientes à l'hôpital de Melfort.

Cut Knife

Félicitations à Mme Léo Grosjean qui s'est mérité un prix offert par la compagnie Wheat Pool.

M. et Mme René Leboeuf sont revenus de leurs vacances de deux semaines à Vancouver.

M. et Mme Robert Forest ont rendu visite à M. Hildège Dupuis et sa famille et ont amené leur nièce, Yvette.

M. et Mme Lucien Dupuis et leur famille sont allés souper chez M. et Mme Marcel Lessard à l'occasion du départ de M. et Mme Donat Lessard pour quelques semaines de vacances à Vancouver où ils visiteront leur fils, Gilbert.

Mme Adrien Hamel est patiente à l'hôpital de North Battleford depuis le 30 novembre, à la suite d'un accident de route.

Mme Anna Bird est de retour chez elle après un séjour d'une semaine à l'hôpital local.

La petite Dianne Dupuis a aussi passé quelques jours à l'hôpital.

Ordination du R. P. Jean-Baptiste Benoit, Trappiste, par Son Exc. Mgr Henri Légaré

WILLOW-BUNCH — Le 8 décembre, la paroisse St-Ignace des Saules de Willow-Bunch était témoin de l'ordination du onzième de ses fils en la personne du R. P. Jean-Baptiste Benoit, trappiste au monastère Notre-Dame des Prairies de St-Norbert, Man. L'ordinand était le fils de M. et Mme Wilfrid Benoit, d'Esterhazy, Sask., et autrefois de Willow-Bunch. Fait remarquable, l'officiant était Son Exc. Mgr Henri Légaré, O.M.I., évêque de Labrador-Schefferville, et également natif de la paroisse de Willow-Bunch.

La cérémonie eut lieu à 7 h. 30 p.m. Son Excellence était accompagnée, lors de la messe concélébrée, des RR. PP. Raymond Beauregard, O.M.I., recteur du Collège Mathieu, Lionel Benoit, O.M.I., de Fort Frances, Ont., et frère de l'ordinand, Charles Brûlé et Jean-Hubert Collet, O.M.I., du Collège Mathieu. M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé de St-Victor, agissait comme maître de cérémonies, et M. l'abbé Adrien Chabot, curé, fit les commentaires au micro. On remarquait également la présence des abbés Lucien Poulin, de Lisieux, et Roger Ducharme, de Ferland, et du Frère R. Deschênes, O.M.I., du Collège.

Parmi les autres parents de l'ordinand on comptait M. et Mme Robert O'Neill (Marguerite Benoit), d'Esterhazy, MM. et Mmes Antonio Grégoire, de Gravelbourg, Eugène Benoit, de Readlyn, Sask., et Rosario Grégoire, de Willow-Bunch. Les autels étaient décorés de fleurs naturelles, données par la famille Pulfer après les funérailles de M. Pulfer.

Après la cérémonie d'ordination, la foule se rendit à la salle paroissiale pour une réception offerte par la paroisse et organisée par les dames de la paroisse. Son Exc. Mgr Henri Légaré, O.M.I., présidait ces agapes et M. Sylvio Sylvestre, maire du village, agissait comme maître de cérémonies. Prirent la parole: le R. P. Lionel Benoit, O.M.I., au nom de la famille, le R. P. Raymond Beauregard, O.M.I., au nom du Collège Mathieu, et M. l'abbé Chabot à titre de curé de la paroisse. M. Sylvio Sylvestre présenta une bourse au nom des paroissiens. Son Exc. Mgr Henri Légaré profita de l'occasion pour féliciter le Père Benoit, sa famille et la paroisse, et fit un vibrant appel pour de nouvelles vocations. Le Père Jean-Baptiste Benoit, connu dans la paroisse sous le nom de Roger Benoit, manifesta sa joie d'avoir été ordonné dans sa paroisse natale et remercia qui de droit d'avoir été artisans de sa vocation sacerdotale ainsi que les responsables de ces fêtes.

Le lendemain, le nouveau prêtre présidait une messe concélébrée avec son frère, Lionel, et le curé de la paroisse, l'abbé A. Chabot. L'homélie d'occasion fut donnée par le Père Lionel Benoit, O.M.I. Après un dîner familial chez M. Eugène Benoit, de Readlyn, le nouveau prêtre et sa famille se dirigèrent vers Esterhazy pour rendre visite à M. et Mme Alcide Grégoire, grands-parents. Le Père Jean-Baptiste Benoit retournait au Monastère de St-Norbert quelques jours plus tard.

Baptême

Le dimanche 10 décembre, Son Exc. Mgr Henri Légaré présidait solennellement au baptême de Colette-Marie, fille de Marcel Durand et d'Irène Moulin. M. l'abbé Chabot expliqua les cérémonies du haut de la chaire. Mme Ida Poirier et M. Henri Moulin, grand-mère et oncle de l'enfant respectivement, agissaient comme marraine et parrain.

Çà et là

Le 8 décembre, à l'occasion de la réception en l'honneur du nouveau prêtre, la paroisse inaugurait sa nouvelle salle paroissiale au sous-sol de l'église. Bien que non complétée, elle se prête déjà aux nombreuses activités paroissiales.

Plusieurs personnes de Willow-Bunch se rendirent à St-Victor le 13 décembre, pour les funérailles de Mme L. Isabelle.

Mme W. Winslow a passé les fêtes chez ses filles, à Stoughan et Weyburn.

Félicitations à M. et Mme André Rondeau à l'occasion de la naissance d'un fils à l'hôpital Providence à Moose Jaw.

Mmes Julien Piché et V. Lespérance sont revenues, pour les fêtes, de l'hôpital de Moose Jaw.

MM. Guy Delorme et Benoit Girardin sont de retour de l'hôpital d'Assiniboia.

M. Roméo Rodrigue est patient à l'hôpital d'Assiniboia depuis quelques semaines.

Mme Robert Gosselin, qui a subi une opération à l'hôpital de Moose Jaw, est revenue chez elle.

M. Médéric Forest est patient à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelques semaines.

Mme Alex. Lespérance a subi une opération au coeur à l'hôpital d'Edmonton et fut ensuite transportée à l'hôpital de Saskatoon, mais est maintenant de retour chez elle.

M. Marcel Mondor est allé à Regina le 11 décembre pour affaires.

Merci au R. P. A. Fournier, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, qui est venu prêter main-forte à M. l'abbé A. Chabot, curé, pour les confessions de Noël.

M. l'abbé A. Chabot et sa mère, accompagnés du Père Fournier, sont allés passer Noël chez leurs parents à Ferland.

M. et Mme Antonio Grégoire et Mme Paul Piché, de Gravelbourg, sont venus chez M. et Mme Dollard Piché pour Noël.

Saint-Front

(Reçu le 28 décembre)

Çà et là

MM. Paul Fortin et Henri Bouchard partirent le 5 décembre pour St-Brieux où ils firent des réparations dans la cour du couvent. M. Fortin, par la même occasion, visita ses soeur et beau-frère, M. et Mme Lucien Dubreuil.

M. et Mme P.-H. Proulx partirent le 5 décembre pour un mois de vacances chez leurs enfants, M. et Mme Bernard Schell, à Edmonton, Alta, et M. et Mme William Proulx, à Lloydminster, Alberta.

M. Germain Hurion, qui passa 10 jours à l'hôpital de Rose Valley, est maintenant en convalescence dans sa famille.

Mlle Alvine Moisan, de Saskatoon, passa quatre jours de vacances chez ses parents, M. et Mme Paul Moisan.

M. Léo Senez, de Bellsite, Man., visita sa mère, Mme Malvina Senez, ainsi que ses soeur et beau-frère, M. et Mme Fernand Roufasse.

M. et Mme Verle Tarasoff et leur fils, Darren, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 9 décembre chez M. et Mme André LeStrat.

M. et Mme Johnny Shearer, de Mistatim, visitèrent, le 10 décembre, MM. et Mmes Martial, Aurèle et Gérald Dufault et Armand Moyen.

M. et Mme Lucien Dubreuil, de St-Brieux, ont visité M. et Mme Paul Fortin.

M. et Mme Robert Bussière rendirent visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Gilles Chiasson, et leurs amis, M. et Mme Lionel Quessy, tous de Saskatoon.

M. et Mme Emile Samson visitèrent, le 10 décembre, M. et Mme Marcel Roy, à Nipawin.

M. et Mme Louis Le Strat partirent le 12 décembre pour passer l'hiver chez leur fille, Mme Adrienne McKinnon, et leur petite-fille, Mlle Céline Plamondon, à Vancouver, C.-B.

M. et Mme Philippe Bussière, de Vonda, visitèrent, dernièrement, M. et Mme Maurice Bussière.

Félicitations à M. et Mme Eugène Messier à l'occasion de la naissance d'un fils le 15 décembre, à l'hôpital de Spalding.

Félicitations à M. et Mme Eugène Messier à l'occasion de la naissance d'un fils le 15 décembre, à l'hôpital de Spalding.

MM. Marius et Alphonse Syrenne, de Saskatoon, rendirent visite, le 16 décembre, à leur frère, Auguste, patient à l'hôpital de Spalding, et visitèrent aussi leur mère, Mme Léda Syrenne.

M. et Mme Laurent Plamondon passèrent la fin de semaine du 16 décembre chez leurs fille et gendre, M. et Mme Arthur J. Plummer, à Saskatoon.

M. André Le Strat est parti le 17 décembre pour Kamloops, C.-B., pour affaires concernant le magasin Red & White ainsi que la Caisse Populaire de St-Front.

Mme Evelyne Dufault et ses trois fillettes, qui avaient passé quelque temps à Mistatim, sont revenues chez M. et Mme J. Shearer le samedi 16 décembre. Diane, l'aînée, est demeurée chez ses grands-parents, M. et Mme Paul Moisan.

St-Victor

Décès de Mme L. Isabelle

Les funérailles de Mme Léon Isabelle, décédée à l'hôpital des Soeurs Grises à Regina le 10 décembre, ont eu lieu en l'église de St-Victor le 13 décembre, à 4 h. p.m. Les 15 prêtres suivants ont concélébré la messe de Requiem: M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé de la paroisse, le R. P. Jean-Paul Isabelle, O.M.I., supérieur du juniorat de St-Boniface et fils de la défunte, MM. les abbés Lucien Poulin, de Lisieux, Fernand Ducharme et Maurice Minne, de Gravelbourg, Adrien Chabot, de Willow-Bunch, les RR. PP. Raymond Beauregard, A. Fournier et F. Turgeon, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, les RR. PP. C. Deshayes, A. Carrière, Léo Bosc, A. Nogue, J. Morin et J. Alarie, de diverses maisons oblates au Manitoba.

Le choeur de chant, composé entièrement de religieuses, et les chants de l'assemblée étaient sous la direction de Soeur Laura Gratton, supérieur des religieuses Jésus-Marie de Gravelbourg. Le Père J. Desjardins, O.M.I., du collège, était à l'orgue. Ce fut M. l'abbé Rodrigue qui prononça l'homélie. M. Roger Lalonde était commentateur et lecteur.

Les porteurs honoraires, dirigés par M. J.-D. Lalonde, étaient tous frères ou beaux-frères de la défunte: MM. Omer, Emilien et Philippe Préfontaine, Gustave Tessier, Adrien et Antonio Isabelle. Ses neveux étaient porteurs actifs: MM. Bernard, Claude, Robert et Léo Préfontaine, Jules Tessier et Denis Lalonde.

Parmi la nombreuse assistance on remarquait Mgr Albert Vachon, P.D., curé, d'Assiniboia, le R. P. P.-E. Tétreault, O.M.I., de Lebret, des parents et amis de Lisieux, Ferland, Meyronne, Gravelbourg, St-Boniface, Lebret, Willow-Bunch et Assiniboia.

La veille, en présence de la dépouille mortelle exposée en l'église paroissiale, une veillée biblique réunissait un grand nombre de parents et amis. M. le curé et le Père Isabelle présidaient cette veillée. MM. Roger Lalonde et Conrad Ducharme étaient lecteurs et dirigeaient l'assemblée. Cette heure de prières s'est terminée par une messe concélébrée.

Mme Isabelle, née Aline, était la fille d'Albert Préfontaine et de Léda Sénécal, et avait vu le jour à Elie, Man., le 26 septembre 1907. Jeune encore elle vint avec sa famille s'établir dans la paroisse de Lisieux. C'est là que le 16 novembre 1927 elle épousait Léon Isabelle. C'est en 1948 que ce couple et leurs trois enfants vinrent s'établir à St-Victor où M. Isabelle est employé de la Famille depuis 1939.

Précédée dans la tombe par son père en 1934, Mme Isabelle laisse dans le deuil son mari, Léon, deux fils, Laurent, professeur à l'Université d'Ottawa, et le P. Jean-Paul, O.M.I., une fille, Thérèse, Soeur Grise et garde-malade à l'hôpital de St-Boniface, sa mère, au foyer d'Youville à Gravelbourg, trois frères, MM. Omer, Emilien et Philippe Préfontaine, de Lisieux, trois soeurs, Mme Gustave Tessier, d'Assiniboia, Mme J.-D. Lalonde, de St-Victor, et Mme Joe Verville, de Vancouver, ses beaux-frères et belles soeurs, et quatre petits-enfants.

L'inhumation s'est faite au cimetière de la paroisse.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Soyez certain que vous ne pouvez pas avoir ces deux avantages d'être dans la joie en ce monde et de régner ensuite avec Jésus-Christ. — Imitation

Gravelbourg

Décès de Mme A. Brière

Le mardi 5 décembre est décédée à l'hôpital Grace, après une longue maladie, Mme Antoinette Brière, âgée de 69 ans. Mme Brière est née à Oak Lake, Man., et résidait à St-Charles, Man. Elle laisse dans le deuil huit filles, Mme Emile Hamon, de Gravelbourg, Mme Alex Richard, de Duck Lake, Mme Antoine Legault, de Ponteix, Mme Maurice Gauthier, de St. James, Man., Mlle Claire Brière et Mme Louis Laflèche, de St-Charles, Man., Mme Martial Laflèche, de Headingly, Man., et Soeur Charles-Henri, M.O., de Campeville, Man.; 31 petits-enfants; deux soeurs, Sr Elodie Vachon, s.g.m., de St-François-Xavier, Man., et Mme Philibert Hamel, de Lorette, Man.; deux frères, M. l'abbé Charles Vachon, de Winnipeg, Man., et M. Albert Vachon, de Montréal, Qué. Son mari la précéda dans la tombe en 1943.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 7 décembre à St-Charles, et l'enterrement se fit dans le lot familial du cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Marcel Brière, Eugène et Marcel Vachon, Albert Legault, Paul Richard et Jean Hamon.

La famille Brière remercie très sincèrement la maison funéraire Neitling, M. et Mme Ken Neitling, MM. les abbés Fernand Ducharme et Lucien Roy et les Dames de Ste-Anne, M. Ovide L'Heureux et la chorale, ainsi que les dames qui ont préparé le dîner à la salle paroissiale pour les parents venus de Winnipeg, Prud'homme, Duck Lake, Ponteix, Meyronne, Kincaid, Mankota, Moose Jaw et Regina. Un merci spécial pour les nombreuses offrandes de messes et à tous ceux qui ont témoigné de la sympathie aux enfants de Mme Brière.

Mme Emile Marchand est retournée chez elle après avoir visité Mme Raoul Gauthier, gravement malade.



Dessertes de dinde

Une dinde bien dodue et dorée à point, qu'on place toute fumante sur la table fait partie intégrante des réjouissances traditionnelles des Fêtes; elle en est la reine incontestée! Puis, quelques jours s'écoulent et la dinde ne nous inspire plus qu'indifférence et ennui.

Pour vous la présenter sous un nouveau jour, les économistes ménagères de la Section des consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada, vous proposent deux façons d'accommoder les dessertes de dinde. Ainsi, elle sera accueillie aussi chaleureusement que lorsqu'elle trônait dans toute sa gloire au festin des Fêtes.

Dinde Tétrazzini

- 3 c. à table de beurre
- ½ tasse d'oignon haché
- 1 gousse d'ail écrasée
- 1 tasse (4 onces) de champignons tranchés
- 2 c. à table de farine
- ½ c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de poivre
- ¼ c. à thé de sel de céleri
- ⅛ c. à thé de thym
- 1 tasse d'eau
- 1 cube de bouillon de poulet
- ½ tasse de crème de table
- 2 tasses de spaghetti cuit (4 onces non cuit)
- 2 tasses de dinde cuite, en dés
- ¼ tasse de piment en dés (facultatif)
- ½ tasse (4 onces) de fromage cheddar râpé.

Sauter au beurre oignon, ail et champignons, 5 minutes. Retirer de la poêle. Incorporer farine, assaisonnements, puis eau et cuire en brassant jusqu'à consistance lisse et épaisse. Ajouter le cube de bouillon et brasser pour dissoudre. Retirer du feu. Ajouter crème, spaghetti, dinde et légumes. Verser dans un plat à four graissé de 8 tasses et saupoudrer de fromage. Cuire à 350°F, jusqu'à ce que doré, environ 30 minutes. 6 portions.

Dinde au gratin

- ¼ tasse de beurre
- ¼ tasse d'oignon haché
- ½ tasse de céleri en dés
- 2 c. à table de farine
- ¼ c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de poivre
- ⅛ c. à thé de paprika
- 1¼ tasse de lait
- 2 jaunes d'oeufs battus
- 1 tasse de farce
- 2 tasses de dinde cuite, en dés
- 2 c. à table de chapelure beurrée

Sauter au beurre oignon et céleri, 5 minutes. Incorporer farine, assaisonnements, puis lait et cuire en brassant jusqu'à consistance lisse et épaisse. Tiédir, puis incorporer les jaunes d'oeufs. Etendre la moitié de la farce dans un plat à four graissé, couvrir d'une tasse de dinde et verser la moitié de la sauce. Répéter. Parsemer de chapelure et cuire à 350°F, jusqu'à ce que doré, 25 à 30 minutes. 6 portions.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

L'indissolubilité du mariage a été réaffirmée par le concile, déclare l'Osservatore Romano, relevant que certains, à l'occasion de l'approbation par la commission de la justice de la Chambre italienne du premier paragraphe du premier article du projet de loi sur le divorce, ont voulu laisser croire que la doctrine de l'Eglise, après "Vatican II" pourrait subir une évolution. Après avoir rappelé que cette indissolubilité a été confirmée dans trois des documents conciliaires, le journal conclut en disant que l'activité pastorale des évêques devra être complétée "comme pendant les premiers siècles de l'Eglise et, par une action visant à instruire les fidèles en vue de leur faire apprécier "la noblesse, la dignité, la fécondité surtout spirituelle, du mariage vécu comme une union stable pour des fins transcendantes, dépassant les époux eux-mêmes".

✦ ❊ ✦

— Dis-moi, Polyte, qu'est-ce qui t'effraierait le plus si tu étais député et que tu montes à la tribune?

— Moi! C'est le verre d'eau.

✦ ❊ ✦

Une meringue pour tarte deviendra dure et se contractera en refroidissant si on la fait cuire dans un four trop chaud.

✦ ❊ ✦

Pour remettre à neuf les cravates de votre mari, enroulez-les autour d'un pot à confiture rempli d'eau chaude. La vapeur leur rendra l'aspect du neuf sans les déformer.

Quoique autrefois on considérait comme un manque à l'étiquette de briser des craquelins dans sa soupe, c'est aujourd'hui tout à fait permis.

✦ ❊ ✦

— Vous avez mordu votre femme à la joue... mais c'est de la folie...

— J'avais faim... J'adore la volaille et elle m'a dit qu'elle avait la chair de poule.

✦ ❊ ✦

Soyez toujours à gauche du chemin lorsque vous marchez le long de la route, de façon à voir venir vers vous les automobiles. Répétez ce conseil aux enfants. Dites-leur souvent qu'il faut marcher à gauche et non à la droite du chemin.

✦ ❊ ✦

La renommée, la richesse, la reconnaissance de la valeur de son oeuvre, qui sont le but des ambitions masculines, sont étrangères à l'ambition de la femme. — Gina Lombroso

✦ ❊ ✦

Les pommes de terre cuites au four seront plus savoureuses et leur cuisson plus rapide si vous les faites d'abord tremper dans l'eau chaude pendant une demi-heure et si vous les frottez avec du beurre après les avoir asséchées.

✦ ❊ ✦

Le professeur: A propos de dissertation, il y en a qui placent une belle citation dans un texte qui ne vaut rien... c'est comme une belle pièce sur une vieille culotte.

Un élève: C'est mieux qu'un trou!

Plaisirs d'Antan

Conte d'Epiphanie
par Maria Pankowska

Sûrement, connaissez-vous l'histoire du bon duc de Bourbon si joliment contée par Jehan Cabaret d'Orville, mais, peut-être point celle du petit Estienne de la ville de Moulins devenu poète et musicien grâce à dame Isabelle? La voici.

Or donc, en janvier 1365 au jour des Rois, le duc de Bourbon, Louis II, dit le bon et le grand, troisième duc du nom, que les Anglais devaient tenir huit ans captif et surnommer "le roi d'honneur et de liesse", fonda une exquise coutume. Il eut l'idée, nous dit son chroniqueur, de faire chercher par les officiers de sa maison, dans tout Moulins, l'enfant le plus pauvre qu'on put trouver et, pour une journée, de le fêter comme un vrai roi. Comme le duc avait l'âme pétrie de délicatesses, afin que son protégé ne souffrit point au lendemain de la fête en regagnant sa chaumine, il lui remettait toujours une bourse d'or et obligeait tous ses barons à joindre leur obole à ce cadeau princier.

L'usage étant ainsi établi, vint l'année où Estienne le pauvre fut élu. Vous pensez bien que pour accéder à l'honneur de cette éphémère royauté nombre de paysannes n'hésitaient pas, novembre arrivé, à vêtir leurs enfants de loques et à laisser crouler le chaume de leur toit.

La neige tombait drue comme en ce temps-là où les saisons étaient bien définies.

Si la mère d'Estienne exagérait un brin son apparence misérable, elle était réellement très pauvre et, chaque soir, elle priait Dieu en son coeur que le héraut de Mgr le duc choisit pour roi son garçon qui arrivait tout justement à sa huitième année. Mais le marmouset, lui, n'était pas décidé et c'était chose curieuse de voir un gamin de sa sorte raisonner et tenir tête avec une telle énergie.

— Oh! Ma mère! disait-il, si les hommes d'armes viennent frapper à notre porte, je me cacherai si bien qu'ils ne sauront me trouver et force leur sera de découvrir un autre misérable.

— Es-tu fou? s'indignait la pauvre femme. Refuser ainsi une chance inouïe? Songe qu'avec la bourse qu'on te donnera nous aurons de quoi vivre mieux au moins douze mois, faire clore la chaumine, acheter des cottes neuves et de bons patins, puis, surtout, nous procurer une chèvre, peut-être deux... Tu boirais du lait chaque jour, du bon lait chaud tiré, y penses-tu?

Estienne secouait la tête tristement.

— J'aime mieux ne jamais entrer dans le château, ne jamais voir toutes les richesses des princes car, après, je serais trop malheureux...

— Alors, petit égoïste, tu préfères nous laisser tous dans la misère pour ne pas avoir à souffrir de regrets?

Plus la date fatidique approchait plus le pauvret connaissait de tourments.

"Je dois me sacrifier, se disait-il, oui, je le dois", et il prenait mille bonnes résolutions, mais, lorsqu'au soir du 5 janvier, la trompette sonna annonçant l'arrivée des officiers il courut se cacher dans l'âtre de ses voisins où l'on finit par le trouver. La mère d'Estienne ne savait lire vous le pensez bien, mais dès que l'écuyer, l'épée au côté et monté sur une jument blanche se fut penché vers elle lui tendant un parchemin au bas duquel elle reconnut le sceau ducal, elle se rendit à l'évidence. Le ciel l'avait exaucée.

Les hommes d'armes eurent tôt fait de s'emparer du petit entêté. On le mit en travers d'un cheval et l'on repartit dans un grand galop et dans un poudroiement de neige immaculée. Au bout de quelques instants le pauvret, dont le coeur battait à se rompre, ouvrit les yeux. Il crut être sur un coursier ailé passant sur les toits des chaumines. De fait, toutes les pauvres masures enfouies sous la neige étaient en contre-bas du sentier conduisant au château et c'est ce qui provoquait l'illusion chez l'enfant.

Bientôt les tourelles furent en vue, puis le pont-levis. Dans la cour intérieure on descendit Estienne au milieu des acclamations: "Vive le pôvre Roi! Vive le pôvre Roi!". Avant qu'il ne soit revenu de sa surprise, on l'entraînait vers l'appartement des princesses où, après l'avoir défait de ses hardes, lavé de la tête aux pieds, parfumé, on le vêtit d'un pourpoint de velours gris argent, juste à sa taille, sur lequel on lui attacha un manteau bleu royal bordé d'orfrois.

Dame Isabelle, cerveau de cette petite cour, dont l'influence était grande, dit-on, autant sur le duc que sur ses musiciens et ses poètes, tendit à l'enfant un miroir:

— Regarde-toi mon Chérubin.

Estienne ne sourit point. N'allez pas croire que son étonnement fut immense et que la surprise l'empêcha de parler. Non! Ce curieux enfant pour n'avoir connu que sa chaumière crasseuse n'ignorait point l'éclat de l'or et des satins. "Pourtant, jamais il ne les avait vus", m'objecterez-vous et vous aurez raison. Souvenirs d'une existence antérieure? Je ne sais. Qui expliquera jamais le mystère des âmes d'artistes et leurs visions antérieures. Comment peuvent-ils décrire et chanter les rivages lointains où seuls abordent leurs rêves? Personne ne saurait le dire et ce n'est pas moi qui le tenterai.

Toujours est-il que rien ne le surprit. Ni la grande salle d'apparat où, pour le festin on l'introduisit précédé d'un page porteur de sa couronne, ni la stalle où se tenait le duc sous un dais cramoisi, ni la foule des barons accourus des alentours et massés devant la flamboyante verrière ogivale, ni l'estrade avec ses musiciens: diacorde, cornemuse, harpe, chevrette et viole, ni le fauconnier tenant au poing son oiseau, ni le chambellan qui du geste l'invitait à s'asseoir.

Sur la table, chatoyait l'argent du drageoir et des coupes, un paon qui surmontait un énorme pâté en croûte étalait son plumage au milieu des pierreries des cristaux. Mille cierges jetaient sur la scène leurs caressantes lueurs. Et, surtout, de toutes parts, vous entourait la bonne odeur des galettes, gâteaux immenses, feuilletés, frangipanés et maintenus tièdes sur des réchauds.

L'enfant ne disait toujours rien, ne bougeait pas. Certes, chaque année, "le pôvre roi" béait d'étonnement et il fallait l'encourager un certain temps avant qu'il ne se jette sur toutes ces bonnes choses au grand divertissement de l'assistance, mais, chez le jeune Estienne, le duc contrarié et les barons outrés sentaient nettement l'attitude hostile et fermée.

Dame Isabelle aussi jolie que bonne et qui souffrait de n'avoir point d'enfant, s'approcha du gueux qu'en son coeur elle avait adopté:

— Assieds-toi, mon mignon, et donne-nous le signal de manger.

La voix suave fondit la colère de l'enfant qui, les yeux embués, déclara:

— Non, Madame! Je ne puis me prêter à ce jeu.

— Mais ce n'est pas un jeu. Ces mets sont véritables et tout à ta disposition.

— Vous ne me comprenez pas, Madame. Vous ne sentez donc pas combien il est cruel de montrer tout cela aux pauvres gens, combien, demain, ma chaumière paraîtra noire et froide. Non! J'aime mieux ne rien toucher.

La désolation commençait à se lire sur le visage de chacun. L'enfant, toujours debout, le front buté, porta soudain la main à son épaule et arrachant l'agrafe de diamant rose qui retenait ses ornements:

— Otez-moi tout cela, s'écria-t-il, et me laissez retourner chez ma mère, je ne suis pas un mendiant!

Tous les courtisans criaient au scandale et voulaient déjà voir fouetter le petit insolent qui, sûrement, avait un grain de folie. Le duc, douloureusement, tourna son regard vers Dame Isabelle dont la sérénité n'était pas entamée. Leurs yeux se croisèrent et ceux de Louis II de Bourbon la prièrent de parler pour délier cette situation.

— Certes, mon cher petit, n'es-tu pas un mendiant et ta noble fierté nous le prouve.

Et se tournant vers les barons ébahis:

— La noblesse, messieurs, n'est pas nécessairement dans la naissance mais dans les sentiments qu'on porte en soi.

Et au Prince:

— Noble duc, écoutez ma prière. Attachez-moi ce fier enfant et je n'aurai point de mal à en faire un homme.

Estienne, dont le coeur était délicat, comprit qu'il ne devait point blesser cette femme et, devenu docile pour l'amour d'elle, donna le signal du festin.

Dès le lendemain, Isabelle lui mettait une viole en mains. Après quelques instants de tâtonnements et dans un silence recueilli il se mit à en jouer mieux qu'aucun trouvère de métier et, tout soudain, improvisa un vrai poème pour chanter la misère des pauvres gens.

Dame Isabelle se l'attacha définitivement et il devint son rimeur attitré.

Elle-même, profitant de la leçon du garçonnet, ne cessa jusqu'à sa mort de visiter chaque jour les chaumières de Moulins et d'y apporter réconfort et bonheur et, comme elle agissait toujours d'accord avec Louis le Bon, lorsque celui-ci rendit l'âme tous les pauvres gens s'écrièrent:

— Ah! Mort! Tu nous as ôté en ce jour notre soutien, celui qui nous gardait et défendait de toute oppression! Notre prince, notre confort, notre duc, le plus prud'homme et de la meilleure vie et conscience qu'on peut trouver.

Prince-Albert héritera de la maison de Dief

PRINCE-ALBERT — A leur mort, M. et Mme John Diefenbaker légueront leur maison de Prince-Albert à cette ville.

"J'espère, a déclaré l'ancien premier ministre, que le Conseil municipal jugera bon d'y exposer ce que j'ai recueilli pendant des années. Mais la maison n'appartiendra à la ville qu'après la mort de Mme Diefenbaker et la mienne. Jusque-là, cette maison continue à nous appartenir".

M. et Mme Diefenbaker ont loué récemment la maison d'un amiral à Ottawa; ils louent eux-mêmes celle de Prince-Albert depuis des années.

Courrier de Louise

Q. — Nous avons deux jeunes filles qui travaillent et qui nous paient une bonne pension. Franchement, nous n'avons absolument rien à leur reprocher, mais elles sont rentrées toutes deux l'autre soir avec chacune un cadeau pour leur ami. Il me semble qu'à moins d'être fiancée, une jeune fille n'offre pas de cadeau à un jeune homme. Je leur en ai fait la remarque et elles prétendent que la coutume a changé et que maintenant, toutes leurs amies donnent quelque chose aux jeunes gens qui les courtisent. Est-ce vrai? Merci. — **Généreuse mais pas dupe.**

R. — Eh bien oui chère Madame, les temps ont changé et on accepte maintenant qu'une jeune fille, surtout lorsqu'elle travaille, donne un cadeau à son ami. Il est à recommander, cependant, qu'elle soit raisonnable et prudente dans le choix qu'elle en fera. A moins d'être fiancée, elle ne devrait pas acheter d'objets de grande valeur. Les sentiments changent souvent et elle pourrait regretter, non seulement des indiscrétions sentimentales, mais pécuniaires aussi. J'ai toujours cru, personnellement, qu'une jeune fille qui accepte à l'année longue les politesses de son ami pourrait certainement, à l'occasion des Fêtes ou de son anniversaire de naissance, lui témoigner son appréciation en lui offrant un souvenir quelconque, mais la coutume était très sévère et je suis contente qu'elle ait évolué.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon mari a été blessé au cou dans un accident. Il souffre de ce qu'on appelle communément un "whiplash". Notre médecin lui a dit de ne pas accepter de régler avec la compagnie d'assurance tant qu'il ne sera pas certain qu'il n'y aura pas de complications. Vous n'avez pas d'idée du temps que nous perdons à parler soit au téléphone ou en personne aux divers experts de la compagnie d'assurance de la personne qui a causé l'accident. Pourquoi ces derniers n'attendent-ils pas tout simplement que notre médecin fasse son rapport? Il me semble qu'on paye assez cher en primes d'assurance-automobile qu'on pourrait au moins attendre que les accidentés soient un peu rétablis avant de leur soumettre un questionnaire. Votre opinion nous éclairerait sans doute. — **Fatiguée.**

R. — Les experts en assurance qui sont désignés pour régler les réclamations cherchent évidemment l'intérêt de leur compagnie d'abord tout en voulant être honnêtes envers leurs clients. Aussi, pour assurer la conformité de leur comptabilité, ils essaient, quand cela est possible, selon le genre de réclamation, de le faire dans une période fixée. Comme dans toutes les entreprises, certains ont plus de tact que les autres pour traiter des affaires. Il m'est arrivé de rencontrer de ces gens et tous se sont montrés très gentils et courtois et le règlement s'est fait fort honnêtement et rapidement. D'autres de mes connaissances ont dû attendre très longtemps les bénéfices qui leur revenaient d'une réclamation négligeable et se sont vus traiter avec hauteur. Cela est inexcusable et on devrait faire rapport de la conduite de ces individus à leurs supérieurs. Les compagnies d'assurance de tous genres doivent être très prudentes, car vous seriez surprise du grand nombre de personnes qui cherchent à les duper et à obtenir de l'argent par fraude. Cela se voit moins dans les cas de voitures endommagées, mais dans des vols de bijoux ou autres articles et, assez souvent dans le cas de blessures résultant d'accidents quelconques. Il faut absolument qu'elles soient prudentes et strictement honnêtes. Pourquoi n'écrivez-vous pas au gérant du département des réclamations de la compagnie avec laquelle vous faites affaires, ou si votre propre compagnie est mêlée à cette histoire, demandez-lui d'avertir l'autre que vous ne voulez plus être dérangée et que vous réglerez dès que votre médecin vous dira de le faire.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis invitée à une réception chez mon patron pendant la période des fêtes. Ferais-je bien d'apporter des fleurs ou des bonbons à mon hôtesse? — **Paul.**

R. — Il serait gentil d'envoyer les uns ou les autres. Ne les apportez pas de peur de gêner d'autres personnes qui n'auraient rien fait.

LOUISE

Avez-vous votre étoile?

Depuis le voyage et l'aventure des Mages que nous rappelle la fête du 6 janvier, on a beaucoup parlé d'étoiles. Etoiles de toutes grandeurs, étoiles de toutes sortes... Etoiles du cinéma ou du sport, de la chanson ou de l'amour!...

Le monde cherche ses étoiles! Tous en ont besoin: quelqu'un ou quelque chose à admirer, à aimer, à suivre... Eternellement, c'est, à travers le monde, la marche à l'étoile! Si tout ce qu'on vous propose est vraiment, chaque fois, une étoile, votre ciel en est abondamment fleuri, votre vie toute illuminée, votre horizon flamboyant d'idéal et de joie!

Des étoiles? Mais de quelles dimensions? De quel éclat? Est-ce que ce sont là de vraies étoiles pour une vie d'homme? ou simplement des lumignons?

Jeunes premiers, vedettes à la mode, boxeurs ou chanteurs favoris, le besoin qu'ont les hommes de héros, d'entraîneurs, d'idéal, trouvera-t-il en eux de quoi se satisfaire?

Un homme n'est-il pas fait pour voir plus grand et plus haut, pour aimer et chercher quelque chose ou quelqu'un infiniment plus grand, capable de le combler en plénitude?

Les vraies étoiles sont parfois si cachées, si discrètes, qu'au premier regard elles n'attirent et ne s'imposent guère... Pourtant, quel rayonnement, quelle beauté, quelle splendeur! Mais il faut savoir les reconnaître. Ce sont l'amour, les dévouements, les dons de soi: mamans, soeurs de charité, travailleurs obscurs, chercheurs, missionnaires, tous ceux qui luttent pour la justice, soulagent la souffrance, répandent le bonheur et la paix... Etoiles authentiques de l'humanité, lumières du monde, hélas! méconnues ou dédaignées... Certains ont parfois la vue si courte, le coeur si désorienté, qu'ils devraient réapprendre l'estime des vraies valeurs, l'admiration des étoiles véritables. Afin de suivre leur sillage lumineux et devenir eux-mêmes un peu plus, chaque jour, étoiles pour ceux qui les entourent...

Tous ceux-là, vraies étoiles des hommes, sont, peut-être sans le savoir, un reflet de Celui qui est l'Etoile unique, Soleil éblouissant, qui s'est lui-même déclaré Lumière du monde et dont toutes les autres étoiles tirent leur éclat, parce qu'il est tout Amour, toute Beauté, toute Perfection, Celui qu'avec vos mots humains vous appelez, Dieu, le Seigneur.

Chantecler.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 1

CHAPITRE I

Assise dans l'Austin arrêtée contre le trottoir, Marie-Hélène, le bras appuyé avec nonchalance contre la portière dont la glace était descendue, exposait son état d'âme à son demi-cousin et ami d'enfance, assis au volant:

— Vois-tu, Laurent, une page de ma jeunesse se ferme aujourd'hui avec le mariage de Françoise. Je lui souhaite sincèrement d'être heureuse, elle le mérite, c'est une chic fille; mais j'ai le coeur serré, beaucoup plus près des larmes que du rire. Je perds mon amie, ma confidente, celle à qui on peut tout dire. Nous avons fait les mêmes études au lycée, à la faculté de droit. Nous allions dans les mêmes réunions de jeunes, avions les mêmes camarades. Si je n'étais pas chez elle, elle était chez moi: inséparables. Patatras! un garçon se glisse entre nous et me souffle mon amie. Me voici reléguée à l'arrière-plan. Françoise me taira ses soucis, ses joies de jeune mariée, toutes choses auxquelles je ne puis rien comprendre. Pour elle, la vie de célibataire, la mienne, c'est de l'histoire ancienne...

Le froncement du nez s'accordait avec la moue désenchantée de la bouche. Marie-Hélène Vellac n'était pas vraiment jolie et de prime abord on ne la remarquait pas. Des traits assez fins, une chevelure souple, un grand front dégagé, un teint frais lui donnaient la gentillesse d'une jeune fille pleine de santé, dans l'honnête moyenne des filles dont l'atout principal est d'avoir vingt ou vingt-cinq ans. Mais si elle s'animait, aussitôt elle devenait séduisante: toute la vie se réfugiait alors dans les yeux légèrement fendus en amande, profonds, d'un vert pâle où dansaient des points d'or — des yeux changeants et expressifs, dont les variations de nuances apportaient au visage le charme qu'il n'avait pas au repos.

Laurent se fit optimiste:

— N'exagère pas. Françoise t'aime beaucoup, elle ne t'oubliera pas. Paris n'est pas loin; quelques heures de route vous permettront de vous retrouver.

— Oui, si l'on veut. Mais il y aura son mari. En bonne épouse, elle voudra tout lui dire. Alors, mes petites histoires, je les garderai désormais pour moi... ou pour toi.

La mine déconfite de sa compagne fit rire Laurent. Grand, brun, avec un masque aux traits lourds, il promenait dans la vie, avec ses quatre-vingt-cinq kilos, un air perpétuellement ébahi apparemment dû à l'arcure inhabituelle des sourcils. L'acuité du regard, démentant cet aspect ahuri, marquait l'intelligence. Physionomie agréable dans l'ensemble, car c'était celle d'un être bon et simple qui voile ses possibilités pour ne pas en écraser les autres. Derrière la tranquillité apparente et la maîtrise de soi se cachait pourtant une lucidité peu commune chez un homme aussi jeune.

Tous deux avaient été invités au mariage de Françoise Dupont: déjeuner suivi d'une soirée dansante. La fête terminée, Laurent s'était offert à reconduire sa cousine. Il s'apprêtait à démarrer, mais ne se pressait pas. Les confidences de Marie-Hélène servaient trop bien ses desseins pour qu'il laissât échapper l'occasion d'une conversation intime.

— C'est simple, tu n'as qu'une façon de retrouver tout à fait ton amie: marie-toi également. Vous aurez alors les mêmes soucis, les mêmes joies, comme tu dis, et votre intimité renaîtra.

— On ne se marie pas pour faire comme son amie. En voilà une conception du mariage!

— Pourquoi pas? Quand on se mariait autrefois pour avoir le gros sac, était-ce mieux?... Une idée me vient: épouse-moi. Tout rentrera dans l'ordre.

Marie-Hélène regarda le jeune homme avec émotion. Elle posa la main sur le bras de son ami, et son ton se fit affectueux pour répondre:

— Cela fait trois fois, en six mois, que tu m'offres la même chose. C'est chic de ta part, cette proposition, et d'autant plus que tu as du succès. Mais pourrai-je te répondre autrement que les précédentes fois? Laurent, je t'aime beaucoup. Tu fais partie de mon enfance, de ma jeunesse, de toute ma vie. Je tiens à toi comme à un grand frère, celui que tu as été. Je peux tout te dire sans te fâcher. Tu m'excuses toujours, plein d'indulgence pour ta cousine. Mais je ne te vois jamais comme un futur mari. Pardonne-moi, mais c'est la vérité.

Marie-Hélène Vellac ne se souvenait pas de son père, mort alors qu'elle avait trois ans. Sa mère s'était remariée un an plus tard avec M. Dausse, oncle maternel de Laurent Gatto. Le beau-père s'était montré un vrai papa pour l'orpheline, la considérant comme sa propre fille, et la famille Gatto-Dausse avait suivi cet exemple, accueillant l'enfant avec bonté et l'intégrant sans effort dans le cercle familial. Avec les années, les liens n'avaient fait que se resserrer entre Marie-Hélène et la belle-famille de sa mère. De sa famille paternelle, qui comptait un vieil oncle et de vagues cousins, elle ignorait à peu près tout, n'y pensait jamais et ne s'en souciait pas. Insouciance tout à fait réciproque d'ailleurs.

Laurent bougonna avec une feinte indignation qui fit trembler sa moustache:

— C'est la dernière fois que je t'offre mon nom. Dommage que tu refuses! J'aurais remplacé ton amie Françoise en t'écoutant inlassablement. Note que c'est déjà ce que je fais depuis dix-sept ans: histoires enfantines, narrations de tes faits et gestes d'écolière, récits de tes querelles avec tes petites amies, accrochages avec tes professeurs, rêves de jeune fille, chagrins d'adolescente, j'ai tout écouté, j'ai tout avalé... Parlons sérieusement. Tu n'aurais pas été malheureuse en devenant madame Gatto. Honnête garçon, affectueux, sensible sous mon air bonasse, content de mettre à tes pieds si menus — ça tu me l'as assez souvent fait remarquer pour que je m'en souvienne! — la firme de pâtes alimentaires Gatto et Fils, dont je suis l'unique héritier, j'eusse été un mari modèle!

Rassurée par le ton badin de son ami, Marie-Hélène tenta de se justifier:

— Heureusement pour toi que je n'accepte pas! J'y vois clair pour deux. Ce serait un mariage de raison, pour toi autant que pour moi. Sais-tu pourquoi tu voudrais m'épouser? Par paresse!

Laurent fit un brusque mouvement de côté pour bien fixer celle qui le fustigeait ainsi, en s'appuyant par inadvertance sur l'avertisseur qui clama sa détresse, accompagnement sonore de l'indignation du chauffeur:

— Ecoute, ça ne va plus! Repousse-moi si tu veux, mais ne m'injurie pas. C'était sérieux, ma demande en mariage. Il n'y manquait que les gants beurre frais de nos ancêtres pour "faire 1900", mais le reste y était: l'espoir, le coeur, la demande. Alors, ne déplace pas le problème en faisant mon procès. Ton refus suffit à m'accabler.

Le sourire démentait largement l'assertion. Etrange amoureux que Laurent, peu convaincu lui-même de ses sentiments. Incontestablement, Marie-Hélène voyait clair en lui. Elle suggéra à son cousin d'entrer chez elle un moment pour s'y expliquer en paix: une mise au point s'imposait, qui se ferait plus agréablement dans un salon, assis tous deux dans de moelleux fauteuils, que recroquevillés sur la banquette avant d'un véhicule. Laurent protesta contre le mot "recroquevillés", qui lui semblait insultant pour sa voiture, puis démarra.

Durant le trajet, Marie-Hélène demeura silencieuse, plongée en une rêverie douloureuse et confuse. Le chagrin de voir partir son amie remuait en elle un monde de souvenirs qui la rendaient ce soir plus vulnérable aux émotions: mariage de son amie, demande de Laurent, maladie de son père, mort de sa mère, toutes évocations qui, aujourd'hui, la troublaient singulièrement.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 38

A LOUER — Logis chauffé: 4 grandes pièces. Salle de bain, eau chaude et froide. Récemment décoré. Libre. **Signaler: 878-2746, ou écrire à C.P. 93, Lorette, Man.** 37-923-38C.

A VENDRE — Chevrolet S. S. 66-2, portes. Excellente condition, peu de milles parcourus. $2,295 ou meilleure offre. **Téléphone: 256-0203.** 38-928-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis non meublé: 2 chambres à coucher. Entrée et salle de bain privées. 2e étage. Libre: 15 janvier ou 1er février. S'adresser à 221, rue Eugénie, téléphone: 233-1384. 38-925-39C.

ON DEMANDE
Demoiselle ou femme bilingue avec connaissance de dactylographie et de tenue de livres pour répondre au téléphone et capable de prendre soin du bureau pendant l'absence du propriétaire. S'adresser à Boite 922, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 36-922-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

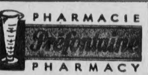
PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Pneus et huilage

Paul Paquin
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces

Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — 221, rue Hill, Norwood. Logis non meublé: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur. Garage si désiré. 35-913-T.F.

A VENDRE ou A LOUER — Rue De la Morénie. Maison de rapport avec 6 pièces pour propriétaire. S'adresser à 532, rue St-Jean-Baptiste. 30-870-T.F.

A VENDRE — $3,500 ou à louer $35 par mois, Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage huile, eau à pression, réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. **Signaler: 772-4977.** 35-905-38C.

A VENDRE
St-Boniface, 372, rue Desautels. Maison: 10 pièces dont 3 composent logis privé. $2,000 comptant. Balance: termes. **Appeler: le jour WHitehall 2-0038; le soir CHapel 7-2457.** 14-658-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

MESDAMES
Poils superflus enlevés d'une façon permanente rapidement et sans aucun danger.
La nouvelle méthode électrolytique
DORIS DAY MANIPULATRICE D'ELECTROLYSE
6 - 684, rue Osborne
Téléphone: 453-6070
(CONSULTATION GRATUITE)

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat, meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSE
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
273½, avenue Portage
Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault
St-Boniface

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

JEUDI
7.30—Orchestre de chambre
8.30—Studio d'essai
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Un quart d'heure avec (local)
10.30—Deux villes, une musique
11.30—Concert léger
12.00—Nouvelles

VENDREDI
7.30—Interviews et reportages
8.00—Panorama de la musique
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Loge à l'opéra
10.00—Jazz en liberté
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles

SAMEDI
7.30—La parole est d'or (réseau)
8.00—Salut les copains
9.00—Radio Journal et Le monde en marche
9.30—J'ai tant dansé
10.30—Visite aux chansonniers
11.00—Danses et cadences
11.55—Recueillement
12.00—Nouvelles, pensée du soir et fermeture

DIMANCHE
6.00—Partie de hockey
8.30—Cabaret du soir qui penche (réseau)
9.30—Radio Journal et sports (réseau)
9.45—Cabaret du soir qui penche
11.00—L'autre rive
11.30—L'heure exquise
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir et fermeture

LUNDI
7.30—Concert populaire (local)
8.30—Orchestre de chambre (réseau)
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles

MARDI
7.30—Orchestre symphonique (réseau)
8.30—Les affaires de l'Etat
8.45—Le talon d'Eve
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger (local)
12.00—Nouvelles

MERCREDI
7.30—Vacances autour du monde (local)
8.30—Variétés
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Amérique latine
10.00—Concert du mercredi
11.30—La cybernétique et nous

Médailles d'or à 13 Manitobains

Treize jeunes Manitobains, qui obtinrent les plus hautes moyennes aux examens d'immatriculation de douzième année tenus en juin dernier, reçurent des médailles d'or, des mains du ministre de l'éducation, l'hon. George Johnson, le jeudi 28 décembre dernier. C'était la troisième distribution annuelle de ces médailles. On a dû en frapper deux pour le District d'Assiniboia parce que deux élèves étaient arrivés ex-aequo. On en offrit trois pour le district de Winnipeg, à cause de sa grandeur.

Les gagnants furent: district no 1, Daniel Charles Prowse, Pipestone, moyenne 91.2%; dist. no 2, James Rodney Pearson, Flin Flon, 85.4%; dist. no 3, James Brian McRae, Wabowden, 88%; dist. no 4, John A. Petkau, Elm Creek, 93%; dist. no 5, Don Hugo Klassen, Winkler, 86%; dist. no 6, Helen Penner, Steinbach, 87%; dist. no 7, John Roger Walker, Kildonan nord, 88.8%; dist. no 8, Diana Lynn Gattinger, Assiniboia, 90%, et Ethan Will, citoyen américain, demeurant à Assiniboia, 90%; dist. no 9, Barbara Jean McLintock, Fort Garry, 89.6%; dist. no 10 (Winnipeg), Susan Lynne Bromilow, Académie Ste-Marie, 92%, Philip Hansen, Elmwood, 91.4%, et Robert Irwin Silver, 90.8%.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
Chemin Pembina — 300 pieds sur chemin Pembina, 350 de profondeur. Site excellent pour entreprise commercial.
Parc Windsor — Maison, niveaux variés, 3 chambres à coucher, salle de récréation. Tapis mur à mur neufs. Cuisine finie bouleau. Garage double. Lot clôturé.
Des Meurons — Maison: 2 familles. 2 ou 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. Possession: 1er mars.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
38-927-38C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface
A VENDRE
RUE RITCHOT
Jolie maison de famille: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Doit être vendue prochainement.
RUE DES MEURONS
Duplex très moderne, âgé 9 ans. Blles grandes cuisines. Fini plâtre et planchers de bois dur. Tout près école Marion. Prix attrayant: $16,900 seulement.
BOUL. PROVENCHER
Duplex très moderne, bien situé. Garage. Prix maintenant réduit à $11,500.
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
38-926-38C.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et
Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
Bureau des timbres pour missions,
postez à: (Mlle) R. A. KORNE,
a/s Canadian Register,
Chambre 504 - 272, rue Main,
Winnipeg 1, Man.

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ; ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DESIREZ."
"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908"
521, rue Hargrave — Tél.: 943-7395 — Winnipeg

Salle de réceptions du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements:
Omer Malo — 233-5710

Billinkoff's Ltd.
Bois de construction et contre-plaqués
625, rue Marion (en face de Canada Packers)
St-Boniface Tél.: 233-7121

Comment aimeriez-vous être en affaires à votre propre compte, sans investissement sauf votre temps et votre habileté? Pas de plafond sur vos revenus.

Si vous avez les qualifications voulues, cette position offre une carrière permanente et la sécurité financière.

Nos tests d'aptitude vous aideront à décider si oui ou non cette carrière vous convient.

Pour fixer un rendez-vous, signalez 947-0341 ou écrivez à:
E. M. MARCHAND
Gérant de Succursale — Fidelity Life Assurance Company
500 - 373, avenue Broadway, Winnipeg 1

L'Hôpital Notre-Dame demande:
Administrateur (trice)-comptable
- Expérience en comptabilité et administration préférable mais pas essentielle.
- Salaire selon expérience et qualifications.

Demandes reçues jusqu'au 1er février 1968.
Adressez-vous à:
M. Joseph Bazin, secrétaire,
Hôpital Notre-Dame,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Guertin Implement Ltd.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59).
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321


Le Restaurant South Seas
sert des repas complets de $1.25 et plus.
Amenez toute la famille
Portions d'enfant servies sur demande
Stationnement gratuit pour les clients
Ouvert les dimanches et jours de congé
451, ave Portage
en face de la Baie
WH 2-5914
Salle à manger licenciée

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité


Imprimerie off-set instantanée et
Copies Xerox
Dessin
Dactylographie
Confection d'adresses
Expéditions postales
Reliure
Appeler
Les Copi-tout
305 EDIFICE PARIS
TEL. 947-0326
Guy de Margerie, prop.

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales, prénuptiales et nuptiales bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél.: 247-3695 Rés.: 233-3389

LA DIVISION SCOLAIRE St-Boniface No 4

Requiert les services d'un
SURVEILLANT À L'ENTRETIEN
qui sera responsable de l'entretien et de réparations mineures des édifices, terrains et de l'équipement, de la direction du travail du personnel préposé à l'entretien y compris les concierges et les gens de métier.
Salaire selon expérience.
S'adresser par écrit spécifiant qualifications et expérience à
A.-A. Fréchette
Administrateur des affaires
C.P. 99, St-Boniface

La Division Scolaire Rivière Seine No 14

sollicite des demandes
Pour les positions d'enseignement suivantes:
Un professeur pour l'école secondaire à Lorette
Un professeur pour l'école élémentaire à St-Norbert
Ainsi que pour autres vacances possibles aux niveaux secondaire et élémentaire de la Division.

Rétribution de salaires pour toutes les années de service
Frais scolaires
Assurance de groupe en voie de négociation
Congé sabbatique
Cédule des salaires

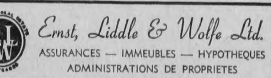
Classe				
1	4,100	5,500	7x200	
2	4,500	6,600	3x200,	5x300
3	5,300	7,700	8x300	
4	6,300	9,800	8x400,	1x300
5	6,700	10,800	10x400,	1x100
6	7,100	11,500	11x400,	
7	7,800	12,500	7x500,	2x600

S'adresser à: M. G. A. Guilbault, Surintendant, Boite 550, St-Norbert, Manitoba.



Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pour achat ou vente d'immeubles
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134



100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
- Chevrolet • Corvair • Chevelle
- Oldsmobile • Chevrolet II
- Camions Chevrolet



Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

✶ MEILLEURS VOEUX DE BONNE ANNÉE À TOUS ✶